

La lettre du Chemin des Dames

Revue éditée par le Département de l'Aisne / novembre 2014

33



Maurice Denis (1870-1943) « Soirée calme en première ligne » vers Barisis (Aisne). Huile sur toile. Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

SI PRÈS, SI LOIN DE LA GUERRE LES PEINTRES EN MISSION AUX ARMÉES



« Ils n'ont pas choisi leur sépulture », Plateau de Californie. Haïm Kern

Monument Haïm Kern
BLESSURE
À LA MÉMOIRE



Livre

LA LONGUE MARCHÉ
DE LA CHANSON
DE CRAONNE

Refrain

Adieu le vie, adieu l'amour
Adieu t'utes les femmes
C'est péi lui, c'est pour toujours
Que cete guerre infâme
A St Quentin sur le plateau
On risque d'y laisser sa peau
Si d'être nous sont condamnés
Pour la Patrie faut se sacrifier

ACTUALITÉ p. 3-6 Centenaire : les fusillés de Vingré - Moulia : documentaire
Œuvre de Haïm Kern : fragments retrouvés - Caverne du Dragon

ARCHÉOLOGIE p. 7-12 L'abri bétonné du Moulin de Laffaux

PORTFOLIO p. 13-21 Peintures de début de guerre d'Ernst Vollbehre

RECHERCHE p. 22-30 Regard géographique sur les missions de peintres aux armées

PATRIMOINE p. 31-32 Un monument allemand découvert à Pargny-Filain

DOCUMENTS p. 33-35 Le chasseur Baptiste Benedetti
et son « Adieu l'amour ! Adieu l'Île de Beauté »

LIVRES p. 36-39 Les aventures de La Chanson de Craonne

L'AGENDA p. 40



ACTUALITÉ - CLICHÉ



Visite. Le 10 juillet 2014, c'est une première, un président de la République française effectue un déplacement officiel au Chemin des Dames. François Hollande participe à une brève cérémonie à Cerny-en-Laonnois (photographie). Il visite la Caverne du Dragon, Musée du Chemin des Dames en compagnie du président du Conseil général, sénateur de l'Aisne Yves Daudigny et repart, suivant le Tour de France qui emprunte le Chemin des Dames à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

François Nascimbeni

IL Y A CENT ANS, LES FUSILLÉS DE VINGRÉ

UN HOMMAGE SOLENNEL sera rendu le samedi 6 décembre prochain aux six soldats français du 298^e régiment d'infanterie exécutés à Vingré, le 4 décembre 1914. Temps fort de cette manifestation, organisée par le Conseil général de l'Aisne, en partenariat avec la commune de Nouvron-Vingré et l'Association Soissonnais 14-18 : la cérémonie qui réunira les familles des « martyrs de Vingré » et le public autour du monument élevé en 1925 sur le lieu même où se déroula la mise à mort. L'hommage se tiendra dans la matinée au hameau de Vingré.

Les soldats Blanchard, Durantet, Gay, Pettelet, Quinault et le caporal Floch, hâtivement condamnés par un conseil de guerre puis passés par les armes, ont été réhabilités après guerre par un arrêt de la Cour de Cassation, le 29 janvier 1921, aboutissement des démarches entreprises par leurs familles et l'Union nationale des combattants. Le lieu même de leur supplice au hameau de Vingré est rapidement devenu un lieu de mémoire : le 5 avril 1925 en présence d'une foule nombreuse est inauguré un monument commémorant le souvenir de ces six combattants dont l'histoire tragique cristallise depuis un siècle les nombreux questionnements publics sur l'arbitraire

de la justice militaire au cours de la Grande Guerre. L'affaire de Vingré est exceptionnelle par le nombre d'exécutions au sein d'une même unité auquel elle a donné lieu, sans même parler des circonstances de la condamnation de ces six fantassins qui intéressent encore les historiens comme en témoigne le récent travail de Denis Rolland (ci-dessous).

On notera que le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire vient d'annoncer l'issue d'une recherche systématique opérée dans les archives de la justice militaire aussi bien pour la zone des armées que pour l'arrière et les territoires colonisés.

Programme de la journée mémoire le 6 décembre à Vingré

- 9 h : accueil du public
- 09 h 30 : visite commentée du hameau de Vingré
- 10 h 30 : cérémonie au monument des fusillés
- 14 h 30 : concert de François Guernier, « De la boue sous le ciel » (avec l'interprétation d'une chanson datant de 1921 sur les fusillés de Vingré), au château de Vic-sur-Aisne, entrée libre
- 15 h 30 : visite de l'exposition « Soissonnais 1914 » à la salle polyvalente de Vic-sur-Aisne

Contact : Conseil général de l'Aisne, Tél. 03 23 24 99 53



Antoinette Barthélémy née Floch avec son père. Inauguration du monument de Vingré. Archives familiales

« SUR LE CHEMIN DU MONUMENT J'AVAIS UNE SENSATION DE PEUR »

EN 2004, Antoinette Barthélémy née Floch, 88 ans, nièce du caporal Floch, confiait ses souvenirs de l'épreuve familiale vécue à la suite de la condamnation à mort et de l'exécution du frère de son père, le 4 décembre 1914 à Vingré : « Toute ma petite enfance a été marquée par cette histoire. Mon père, qui était tuberculeux, n'avait pas été mobilisé. On l'a insulté, on l'a appelé "le planqué". La vindicte était terrible. Il avait la rage au cœur, ne supportait pas cette humiliation permanente. Bien sûr, le côté judiciaire m'a échappé, j'étais trop petite. Mais nous avons vécu l'opprobre, le déshonneur. On a eu la certitude de l'innocence de mon oncle quand on a reçu, après l'armistice, la deuxième lettre qu'il avait envoyée. Je me souviens l'avoir lue. Mon père avait tout le temps en main la lettre. Il disait : « Mon frère est innocent ». Bien que j'étais enfant, il ne cherchait pas à m'éloigner de ce sujet. Il voulait que les enfants comprennent qu'il y avait eu un drame. C'était Vingré, c'était Vingré : je n'entendais que cela. Je me souviens également de la joie de mon père après la fin du procès. La vindicte a duré jusqu'après la guerre. Puis on a osé intenter un procès à l'armée. De ce moment-là, les gens ont commencé à changer d'avis. Mon père m'a souvent dit : « C'est une humiliation et j'en subis encore les conséquences ». Il est retourné à Vingré en 1961 ou 62. A ce moment-là, il a déclaré, « Vingré c'est fini ». Je l'ai longtemps cru. L'époque n'y était pas. Mon père est mort en 1964.

Quels souvenirs gardez-vous de l'inauguration du monument de Vingré en 1925 ?

J'avais huit ans et demi. Je me souviens d'un voyage très long. On avait dormi à Paris, on était arrivé à Vic-sur-Aisne où on est venu nous chercher en voiture pour nous emmener visiter une tranchée. Dans ce boyau j'ai ressenti une terrible impression de malaise. Je me suis dit, c'est pour les animaux. J'ai vu aussi l'espèce de porcherie dans laquelle les condamnés avaient été gardés. Le lendemain de notre arrivée il y a eu un repas, puis une réunion. Sur le chemin qui menait au monument j'avais une sensation de peur. Il y a eu une très forte engueulade. J'ai su, après coup, le motif de cette querelle : les anciens combattants voulaient que l'on chante la *Marseillaise* et les communistes *L'Internationale*. Finalement les musiciens ont joué la *Brabançonne*. On m'a collée dans la foule un bouquet de fleurs à la main. J'avais peur de perdre mes parents ».

Propos recueillis par D.B., interview parue dans *L'Aisne, le magazine du Conseil général de l'Aisne*, n° 145, Laon, novembre-décembre 2004, p. 28.

Denis Rolland revisite l'affaire

Dans un livre à paraître le 1^{er} décembre de cette année et pour lequel l'éditeur a lancé une souscription, Denis Rolland porte un regard nouveau sur l'affaire des fusillés de Vingré.

Reprenant l'examen du dossier judiciaire qu'il croise avec des sources familiales inédites et une lecture attentive de la presse des années 1920, il met en lumière le jeu de quelques-uns des acteurs des différents épisodes de cette tragédie. Il s'arrête notamment sur les rôles du sergent Diot, à l'origine de l'accusation, du commandant de La Selve qui met fin à ses jours quelques semaines après l'exécution, du général Dolot, commandant la brigade à laquelle appartient le 298^e RI, et de Claudius Lafloque cheville ouvrière, selon l'auteur, d'une réhabilitation dont la campagne mobilise largement les relais d'opinion.

Denis ROLLAND, *Les fusillés de Vingré. Le serment de Claudius Lafloque, Soissonnais 14-18, Nouvron-Vingré, 2014, 75 p.*

VINCENT MOULIA « FUGITIF POUR L'EXEMPLE »

LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE a produit cette année un film sur la vie de Vincent Moulia (1888-1984), cet employé d'hôtel précipité dans la tourmente de la Grande Guerre, dont la France entière a découvert l'incroyable aventure par la voix de l'historien Alain Decaux en 1979. Ce documentaire, intitulé « Fugitif pour l'exemple », réalisé par Chantal Quaglio et Patrick Colin, a pour origine une archive inédite de 1970. A la fin des années 1960, quatre jeunes cinéastes entendent parler de l'histoire extraordinaire de Vincent Moulia. Armés d'une caméra, ils se rendent chez lui à Nassiet dans les Landes pour recueillir son témoignage. L'homme les reçoit à plusieurs reprises, leur raconte sa guerre de 1914 et le tour mouvementé qu'a pris son existence depuis ces événements vécus au front et à l'arrière.

Soldat au 18^e régiment d'infanterie, en campagne depuis août 1914, Vincent Moulia est jugé et condamné à mort comme mutin en juin 1917. Il s'évade à la faveur d'un bombardement, échappe *in extremis* à son exécution et parvient à retourner dans les Landes où il vit quelque temps caché. Traqué, il s'exile en Espagne. En 1936, alors que la guerre civile, à laquelle il a brièvement participé dans les rangs républicains, fait rage de l'autre côté de la frontière, il revient à Nassiet. Entre-temps, la loi d'amnistie du 13 juillet 1933 a permis à Moulia, devenu père de famille, de repasser les Pyrénées et de rejoindre avec sa femme et ses enfants son village natal, où il mène une vie discrète. Quand les quatre cinéastes venus de Paris le rencontrent en 1970, Vincent Moulia est un homme âgé toujours alerte.

Réintégré dans sa communauté villageoise, il participe avec ses camarades anciens combattants aux cérémonies commémoratives au monument aux morts. Mais il n'a pas récupéré sa Croix de guerre, n'est pas réhabilité et son histoire n'a pas franchi les limites du canton. S'il s'est confié deux ans plus tôt à un journaliste, son récit, celui du seul condamné à mort de la guerre qui est parvenu à s'enfuir avant son exécution, n'a pas été rendu public. Les jeunes gens filment et enregistrent Moulia dans sa maison, dans son jardin. Entre deux cigarettes roulées, avec une certaine malice le vieil homme déroule son histoire. Pour retracer son long demi-siècle d'aventures et s'affranchir des trous de mémoire, il ponctue son récit de quelques onomatopées et expressions en forme d'ellipse. A son côté, Berthe. Grave, attendrie parfois, sur ses gardes toujours, comme peuvent l'être ceux qui ont appris à se méfier de la vie, l'épouse veille au moindre détail. Berthe ne quitte pas Vincent des yeux. Lui, soudain, se lève, canne en main, et élève la voix pour rejouer la scène du conseil de guerre qui l'a condamné à « La Peine ». Deux témoins viennent dire ce que le personnage de Moulia a incarné pour les gens du coin au cours de ces années : héros pour les uns ou, au contraire, croquemitaine dans les histoires que les autres racontent à leurs enfants.

LE CURÉ QUI PRÊCHE CONTRE LA GUERRE, LES VENTES D'ARMES...

A Nassiet, les réalisateurs ne vont pas manquer de saisir les mots accusateurs du curé qui, de sa chaire, le 11 novembre 1970, prêche sans détour contre la guerre, les ventes d'armes, les individus et les Etats qui en tirent profit. Réflexe de cinéastes militants, cette scène du film fait écho au caractère politiquement exemplaire que peut représenter à l'époque pour une certaine gauche le cas Moulia, cette victime des conseils de guerre. On est en 1970, le pacifisme est revenu sur le devant de la scène avec la contestation de la guerre du Vietnam, il y a eu 1968 et, bientôt, les comités de soldats, le Larzac...

En 1967, est publiée la première étude d'envergure sur les mutineries menées à partir des archives militaires et des archives de la justice militaire par l'historien militaire Guy Pedroncini. Ces travaux ont réactivé dans l'espace public un sujet dont on ne parlait plus guère : les refus de guerre collectifs dans l'armée française au printemps 1917. La même année, où l'on commémore le cinquantenaire de l'offensive Nivelle, dans un billet publié en une du *Monde*, Robert Escarpit, universitaire proche du Parti communiste, convoque le désastre du Chemin des Dames pour mieux dénoncer celui du Vietnam. Des confidences de Vincent Moulia, les quatre jeunes gens tirent un documentaire. Monté mais jamais montré, leur film finit sur une étagère, il y sommeille pendant 40 ans jusqu'à ce que Chantal Quaglio, monteuse de cinéma,

Un film sur la vie de Vincent Moulia signé Chantal Quaglio et Patrick Colin produit par le Département de l'Aisne et réalisé à partir d'un document inédit : une interview filmée en 1970 de celui qui échappa *in extremis* au peloton d'exécution en s'évadant. Construction de la mémoire contre écriture de l'histoire : le film fait dialoguer ces deux approches du passé.



Vincent Moulia et Berthe. Photo envoyée à Louis Sallenave, maire de Pau de 1947 à 1971, communiquée par Dany Barraud.

décide de redonner vie à cette étonnante archive. Avec la complicité du réalisateur Patrick Colin, elle souhaite, à partir de ce matériau inédit, raconter l'odyssée de Vincent Moulia. Elle se rend aux journées du livre 14-18 à Craonne, rencontre des historiens, évoque l'existence de ce document. Pour obtenir une vue d'ensemble de l'histoire de Moulia, les épisodes fixés dans l'archive doivent être complétés par un récit en voix off. Quarante années après les entretiens enregistrés à Nassiet, il faut également, pour en faciliter la compréhension, ajouter à ce témoignage des éléments de contexte. L'histoire de Vincent Moulia est emblématique des événements qui se sont déroulés au Chemin des Dames et à l'arrière de ce front au printemps 1917. Aussi, le Département de l'Aisne, investi de longue date dans la valorisation du Chemin des Dames, décide en 2013 de financer le projet avec une double exigence : l'archive demeurera la pièce maîtresse du documentaire parce que ce témoignage d'un condamné à mort de 1917 rescapé n'a pas d'équivalent ; les informations qu'elle livre seront contextualisées et confrontées aux sources écrites mises au jour ces dernières années. Deux historiens Guy Marival et Denis Roland participent à cette mise en perspective du récit personnel de Moulia.

Si le film se doit évidemment d'être compréhensible, il peut aussi faire œuvre de pédagogie en montrant comment se construit et évolue une mémoire dans sa confrontation avec le présent, comment cette mémoire se nourrit des apports de l'histoire, ressemble à l'histoire sans jamais pouvoir devenir de l'histoire. Au final, le film illustre bien ces enjeux des rapports entre mémoire et histoire, surtout il valorise le témoignage unique d'un condamné à mort rescapé et, plus inattendu, il donne à voir le rôle de Berthe dans l'histoire de Vincent. Un premier rôle également...

Damien BECQUART

● **SÉLECTIONNÉ AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE DE PESSAC**

Le film « Fugitif pour l'exemple » (55 min., budget de 40 000 euros) entame sa carrière cet automne. Avant-première publique dans l'Aisne prochainement, passage discret aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois (Loir-et-Cher) et, enfin, sélection récente, dans la catégorie documentaire, au festival international du film d'Histoire de Pessac (Gironde) dont le thème était l'Allemagne.

DES FRAGMENTS DE L'ŒUVRE DE HAÏM KERN RÉCUPÉRÉS

L'ENQUÊTE conduite par la gendarmerie de l'Aisne à la suite de l'arrachage et du vol sur le plateau de Californie à Craonne, au cours du mois d'août, de la sculpture monumentale réalisée par Haïm Kern a permis de sauver quelques fragments de l'œuvre. Les enquêteurs ont également procédé, fin septembre, à l'interpellation de deux individus suspectés d'avoir participé à ce délit qui prive le Chemin des Dames d'un monument emblématique. Geste sensible d'un artiste, commandée par les pouvoirs publics, la sculpture du plateau de Californie était représentative de cette mobilisation collective contemporaine pour la mémoire des hommes

engloutis dans la Grande Guerre. Malheureusement, les investigations n'ont pas permis à ce jour de retrouver les têtes prises dans les mailles du filet par lesquelles Haïm Kern avait choisi de figurer les soldats victimes de la guerre. Afin d'informer les visiteurs du Chemin des Dames de la disparition de l'œuvre au lendemain du vol, les services du Département de l'Aisne ont laissé *in situ* un texte et une image rappelant ce qu'elle était. C'est ce texte que nous reproduisons ici accompagné d'une photographie réalisée par Haïm Kern sous un angle qui rend visible le lien très fort entre l'œuvre et les arbres grandis sur cette zone rouge.

« L'œuvre de Haïm Kern intitulée « ils n'ont pas choisi leur sépulture », érigée en novembre 1998 sur ce site du plateau de Californie au-dessus du village de Craonne, a été volée le lundi 11 août 2014.

Cette sculpture en bronze massif d'une hauteur de 3,90 m d'un poids total de 1 500 kg a été créée en 1998 par l'artiste Haïm Kern sur commande publique de l'Etat avec le soutien du Conseil général de l'Aisne pour le 80^e anniversaire de l'armistice de 1918. A l'époque dans le cadre des commémorations, l'Etat sollicite l'intervention de cinq artistes plasticiens sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Pour le Chemin des Dames, c'est la création de Haïm Kern qui est retenue. L'artiste travaille pendant un an « dans un silence absolu » à la réalisation de cette pièce, coulée ensuite dans l'atelier de la Fonderie de la Plaine, à Saint-Denis.

L'inauguration se déroule le 5 novembre 1998 en présence du Premier ministre, Lionel Jospin, de la ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Trautmann et du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-Pierre Masseret.

L'œuvre est propriété de l'Etat, inscrite à l'Inventaire du Fonds national d'art contemporain (FNAC 99089). Elle est placée en dépôt par le Centre national des arts plastiques (ministère de la Culture et de la Communication) auprès du Conseil général de l'Aisne pour être érigée ici même sur ce terrain propriété de l'Office national des forêts et se trouvant dans le périmètre de ce qui demeure la zone rouge. Son motif est un filet sortant de terre dans les mailles duquel sont prises des têtes anonymes. Elle évoque la mémoire des milliers d'hommes fauchés dans les assauts au Chemin des Dames lors de la désastreuse offensive française du printemps 1917, notamment.

« Ils n'ont pas choisi leur sépulture » est en France, parmi les créations contemporaines consacrées à la mémoire des hommes tués pendant la Première Guerre mondiale, une des œuvres les plus emblématiques. La sculpture en elle-même est saisissante. Elle figure l'anonymat et la mort de masse caractéristiques de la guerre de 1914-1918, tels que l'on peut se les représenter à partir de la fin d'un XX^e siècle marqué du sceau de la violence extrême. Son implantation sur la montagne dominant le village reconstruit de Craonne, dans un superbe écrivain paysager qui fait complètement oublier les horreurs de la guerre et l'âpreté des combats du printemps 1917, a renforcé l'impact de l'œuvre. « Ils n'ont pas choisi leur sépulture » a contribué de manière significative à une redécouverte des événements du Chemin des Dames et à leur notoriété.



« Ils n'ont pas choisi leur sépulture ». L'œuvre avant sa disparition du plateau de Californie le 11 août dernier. Photographie Haïm Kern

Le vol de cette œuvre est un acte profondément choquant. Il insulte la mémoire de tous ceux qu'elle honore. Il affecte profondément son créateur. Il affecte tous ceux, habitants de l'Aisne et touristes qui viennent ici, reviennent parfois, pour se recueillir et admirer cette pièce qui scelle art, mémoire et paysage. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.

● « Si on la laissait telle qu'ils l'ont descendue, ce serait l'abandonner. Mais c'est un poste qu'il ne faut pas abandonner ! » : Haïm Kern, dans une interview donnée le 28 septembre 2006 (*La Lettre du Chemin des Dames*) ; la sculpture, qui a été abattue le 24 avril 2006, est alors en restauration, elle sera remise en place le 6 novembre 2006, comme elle l'avait été en novembre 1999 à la suite d'un premier acte de malveillance.

DES BRITANNIQUES AU CHEMIN DES DAMES : PROLONGATION

LA CAVERNE DU DRAGON, MUSÉE DU CHEMIN DES DAMES PROLONGE JUSQU'AU 6 AVRIL 2015 L'EXPOSITION SUR LA PRÉSENCE DES SOLDATS BRITANNIQUES AU CHEMIN DES DAMES À L'AUTOMNE 1914. LE CAPITAINE GEORGE BRIGGS ÉTAIT L'UN D'EUX.



Le capitaine
George Briggs.
Droits réservés

6 **APRÈS AVOIR DÉBARQUÉ** en France le 14 Août 1914 et combattu à Mons en Belgique, dans le Nord au Cateau puis sur la Marne, le 12 septembre 1914, les fantassins du 1^{er} bataillon des Royal Scot Fusiliers appartenant à la 3^e division d'infanterie sont parmi les premiers soldats britanniques à pénétrer dans la ville de Braine. Ses derniers défenseurs allemands se rendent ou s'enfuient après une courte lutte. La progression britannique se poursuit vers la commune de Brenelle puis les soldats de sa Majesté traversent l'Aisne, sous la pluie et les obus allemands, à Vailly le 13 septembre. Le 14 Septembre 1914, toujours sous la pluie, ils affrontent les Allemands dans un violent engagement pour la conquête des hauteurs surplombant la ville. La ferme de Rouge Maison est prise par les hommes du 1^{er} bataillon du Lincolnshire

Regiment. Mais très vite les Allemands réagissent et contre-attaquent. Ils obligent les Britanniques à se replier vers un chemin creux proche de la ferme. Leur position les expose aux tirs en enfilade des mitrailleuses allemandes et leur situation devient très difficile. C'est alors que, sous la conduite du Capitaine George Clark Briggs, les soldats du 1^{er} Royal Scot Fusiliers reçoivent l'ordre d'attaquer des deux côtés de la ferme pour desserrer l'étau et dégager leurs camarades. L'assaut est lancé à découvert dans les champs de betteraves. La tentative est vaine : les assaillants sont à leur tour la cible des tirs adverses. Les « Royal Scot » doivent se replier. Dans cette action leur bataillon perd 168 hommes (tués, blessés, disparus). Le capitaine Briggs tombe lors du repli. Né le 14 mars 1878 à Edimbourg, cet Écossais fils unique

suit une scolarité au Clare College de Cambridge au terme de laquelle il décide de devenir soldat professionnel. Le 3 mai 1899, il est promu sous-lieutenant. Il participe en Afrique du Sud à la guerre des Boers au sein d'un régiment de cavalerie. En décembre 1899, il est fait prisonnier pendant la bataille de Colenso. Briggs est libéré par ses compatriotes lors de la chute de la ville de Prétoria. Il reçoit alors la mission d'escorter des prisonniers sur l'île de Ceylan puis retourne combattre en Afrique du Sud. Décoré plusieurs fois pour sa conduite et sa bravoure au combat, il est promu lieutenant en 1900. C'est avec le grade de capitaine dans le régiment des Royal Scots Fusiliers qu'il débute la guerre en août 14. Le 23 août, le groupe de Briggs livre un combat opiniâtre pour la défense du village de Jemappes repoussant plusieurs attaques allemandes. Après sa mort le capitaine George Briggs est cité à l'ordre de l'armée par le maréchal Sir John French, commandant en chef du corps expéditionnaire britannique en Europe. Aujourd'hui son corps repose parmi les 675 soldats britanniques enterrés dans le cimetière militaire de Vailly. Sur la stèle de leur fils unique ses parents ont fait graver cet épitaphe : « Vous l'avez fait le plus béni pour toujours. »

Yves FOHLEN

« *Tommies on the Aisne - Des Britanniques au Chemin des Dames* ». Jusqu'au 6 avril 2015, Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames.

● RÉINTÉGRATION DES FUSILLÉS

L'affaire n'a pas traîné : un an après la remise du rapport sur les fusillés de la Grande Guerre dirigé par l'historien Antoine Prost au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Kader Arif, ce dernier annonce dans un communiqué (24 octobre) la numérisation des archives des conseils de guerre. Les pièces constitutives des dossiers des soldats condamnés à mort - quand elles existent - sont mises en ligne sur le site Internet Mémoire des hommes et consultables dans une base nominative représentant 120 000 images. Comme l'avait annoncé le Président de la République François Hollande, les soldats fusillés font, par ailleurs, leur entrée au Musée de l'Armée. Un symbole fort valant « réintégration dans la mémoire nationale », estime Antoine Prost, qui souligne (*Le Monde* 31/10/14) que le musée est celui de l'Armée, de l'institution, et non le musée des soldats. Une visite systématique des archives judiciaires militaires dans la zone des armées, à l'arrière et dans les territoires colonisés a permis de réévaluer le nombre de soldats fusillés. Tous motifs confondus, ils sont 825 pour toute la guerre : 563 (désobéissance militaire); 136 (droit commun) et 126 (espionnage). Selon les travaux du Service historique de la Défense (SHD), sur ce total, on dénombre « 27 fusillés sans jugement pour désobéissance militaire documentés par les archives militaires », « 55 exécutés et tués sommairement identifiés dans les archives militaires ».

En Mémoire de Raoul Rangheard (4^e zouaves)



A l'occasion du 100^e anniversaire du décès de leur grand-père Raoul Rangheard du 4^e régiment de zouaves, Martine Galvin et ses sœurs, accompagnées de plusieurs membres de leur famille, sont venues à la Caverne du Dragon rendre un hommage à leur ancêtre. Une brève cérémonie s'est tenue le 11 octobre à l'endroit présumé où le zouave repose avec ses camarades. Raoul Rangheard a été tué le 12 octobre 1914 et inhumé dans la carrière de la ferme de la creute (Caverne du Dragon).



L'hommage familial
à Raoul Rangheard.
Y.F.



Fig. 1 :
Vue générale
de l'abri.
Photo Guy Flucher

L'abri bétonné du Moulin de Laffaux, un vestige de la ligne Hindenburg

LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Lors de l'aménagement d'un parking sur l'aire de repos du « Moulin de Laffaux », des éléments d'un abri bétonné ont été découverts par l'entrepris de terrassement. La DREAL de Picardie, maître d'ouvrage, a informé la DRAC de Picardie de la découverte. Le Conservateur régional de l'Archéologie a notifié une fouille motivée par le fait que l'abri en question fait partie d'un ensemble fortifié plus vaste dont des vestiges avaient fait l'objet d'observations archéologiques en 2002 lors des travaux d'élargissement de la route nationale¹. Situé sur un point culminant du plateau du Chemin des Dames, le lieu-dit correspond au croisement de la route reliant Laon et Soissons avec des voies départementales et vicinales.

L'ABRI BÉTONNÉ

L'abri était constitué de deux niveaux, l'un enterré, l'autre en élévation. Seule la partie enterrée est conservée (fig. 1). L'élévation a été détruite, sans doute à cause des combats,

Une position comme le moulin de Laffaux, c'est une épine au fond d'une plaie : ça entretient l'inflammation.
(Georges Duhamel, *Civilisation 1914-1917*)

mais plus encore lors de la remise en culture des terrains du front. Il en reste cependant le niveau de circulation. L'intérieur était rempli de gravats de démolitions provenant du démantèlement partiel de l'abri (fig. 2). De plan quadrangulaire, il mesure 6,50 mètres de long sur 6,00 m de large. Le

sous-sol est composé d'un couloir relié au réseau de tranchées et d'une salle mesurant 4,00 m de long sur 2,40 m de large. Un escalier de sept marches relie le couloir à la salle basse (fig. 3, 4 et 5). Un puisard semble avoir pour fonction de collecter les ruissellements en provenance de l'escalier (fig. 6). Deux puits de communication aménagés dans le plafond permettent de rejoindre la partie en élévation au moyen de barreaux d'échelle en fer scellés dans les parois (fig. 7). Des traces de coffrage en bois sont partout visibles, fournissant ainsi des indices sur les méthodes de construction (fig. 8). Le sol de l'élévation, de plan trapézoïdal, est constitué d'une dalle de ciment (fig. 9). Une gouttière métallique marque la séparation

(SUITE P. 8) ■ ■ ■

NOTE

¹ Denis Rolland, « 14-18, quelle archéologie ? », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, BDIC, Nanterre, 2008, p. 51-60.

CHRONOLOGIE

SEPTEMBRE 1914
Fixation du front sur le Chemin des Dames

HIVER 1916-1917
Construction de la ligne Hindenburg

MARS 1917
Repli stratégique des Allemands sur cette nouvelle position fortifiée (repli Alberich)

AVRIL 1917
Déclenchement de l'offensive du Chemin des Dames. Le Moulin de Laffaux en position de saillant sur la nouvelle ligne de front

5 MAI 1917
Offensive française au Moulin de Laffaux. Mitrailleuses des abris bétonnés neutralisées grâce à l'intervention des chars d'assaut et des compagnies de lance-grenades



Fig. 2 : L'intérieur de l'abri bétonné rempli de gravats de démolition. Photo G.F.

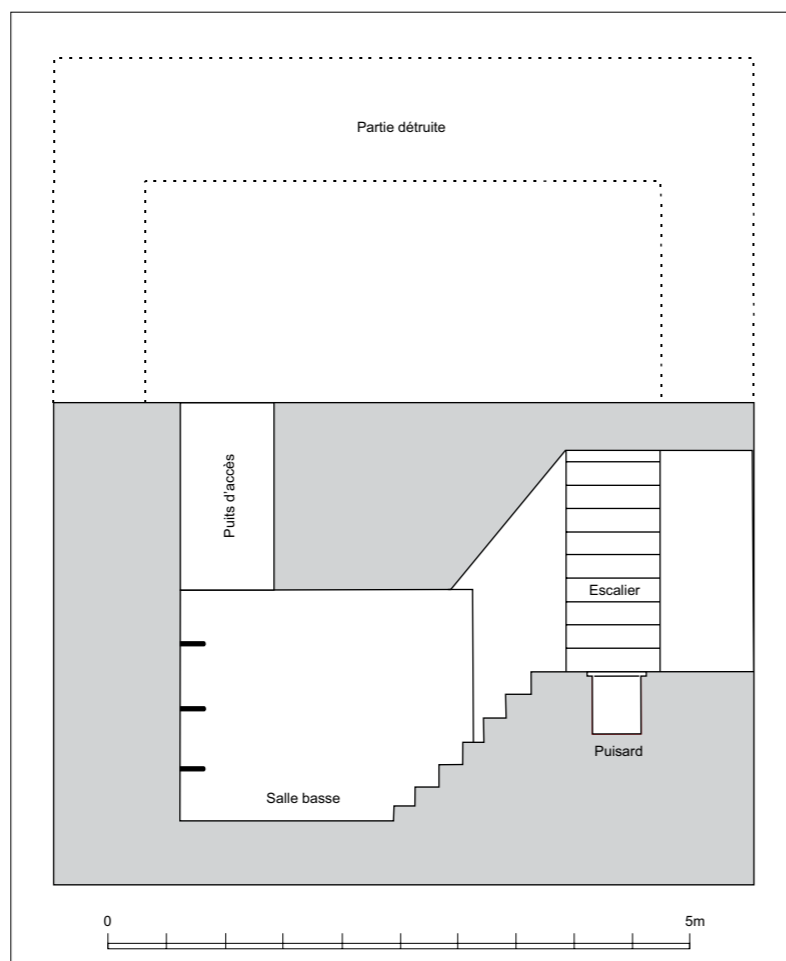


Fig. 3 : Plan en coupe de l'abri. Dessin Guy Flucher.

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 7)

entre deux pièces, chacune d'environ 3 m². La paroi ouest de l'abri, faisant face à l'ennemi, est puissamment renforcée par deux rangées de rails et de traverses de chemin de fer, probablement à voie étroite de 60 (fig. 10). Cette partie est endommagée par un impact d'obus qui, néanmoins, n'a pas réussi à percer la structure.

LA TRANCHÉE COUVERTE

L'abri bétonné est relié au système de tranchées par une galerie couverte. La jonction entre ces deux structures n'est pas conservée. Sans doute en partie effondrée à la suite des combats, elle a été endom-

magée lors des travaux de terrassement à l'origine de la découverte. La galerie couverte est creusée dans le substrat limoneux. Les parois ne semblent pas avoir été étayées de matériaux durables. La couverture est constituée d'un assemblage de blocs de béton reposant sur des fers profilés en T, cimentés entre eux et comprenant deux assises. L'entrée de la galerie est renforcée de parois construites en blocs de béton (fig. 11). Ils ne sont pas liés au ciment et leur cohésion est assurée par des tiges métalliques verticales passant par des perforations prévues à cet effet. Certains des blocs sont dotés d'un numéro gravé avant séchage. ■ ■ ■

Fig. 4 : Plan du sous-sol de l'abri. Dessin G.F.

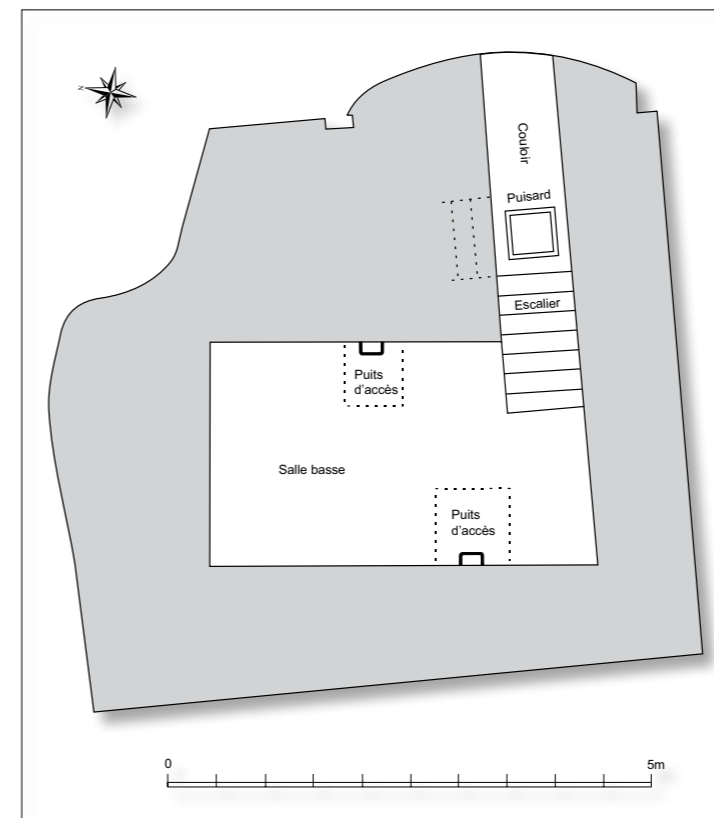


Fig. 6 : Le couloir d'accès, le départ de l'escalier et le puisard. Photo © Irwin Leullier



TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

■ ■ ■ Grâce aux observations archéologiques ainsi qu'aux photographies de l'époque et aux manuels d'instruction, il est possible d'appréhender les méthodes utilisées pour la construction des abris bétonnés de la Première Guerre mondiale. Une fois l'emplacement de la structure défini et les fondations creusées, un coffrage de planches est monté (fig. 12). La dalle de sol est coulée. Les espaces intérieurs sont mis en réserve toujours au moyen de coffrages en bois. L'armature métallique est composée de fers recourbés et entrecroisés (fig. 13a). Une fois le béton coulé et sec, les planches des coffrages sont démontées mais les montants verticaux en bois des espaces intérieurs restent scellés dans les parois. En ce qui concerne celui du Moulin de Laffaux, on peut observer que la partie enterrée n'a pas bénéficié d'un coffrage extérieur (fig. 13b). La nature compacte et homogène du limon a suffi le temps de la construction. L'utilisation de blocs de béton est attestée dans d'autres régions du front². Les unités de production, nécessairement à l'abri des zones de combat, restent à trouver. Une étude des géologues militaires indique qu'en 1918, le prix de revient d'un abri en béton armé s'élève de 30 000 à 40 000 marks, alors qu'un

(SUITE P. 10) ■ ■ ■

NOTE

² Emmanuel Dubail et Frédéric Steinbach, « Des matériaux de construction variés », dans *A l'Est du nouveau, archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Strasbourg, 2014, p. 133-136.

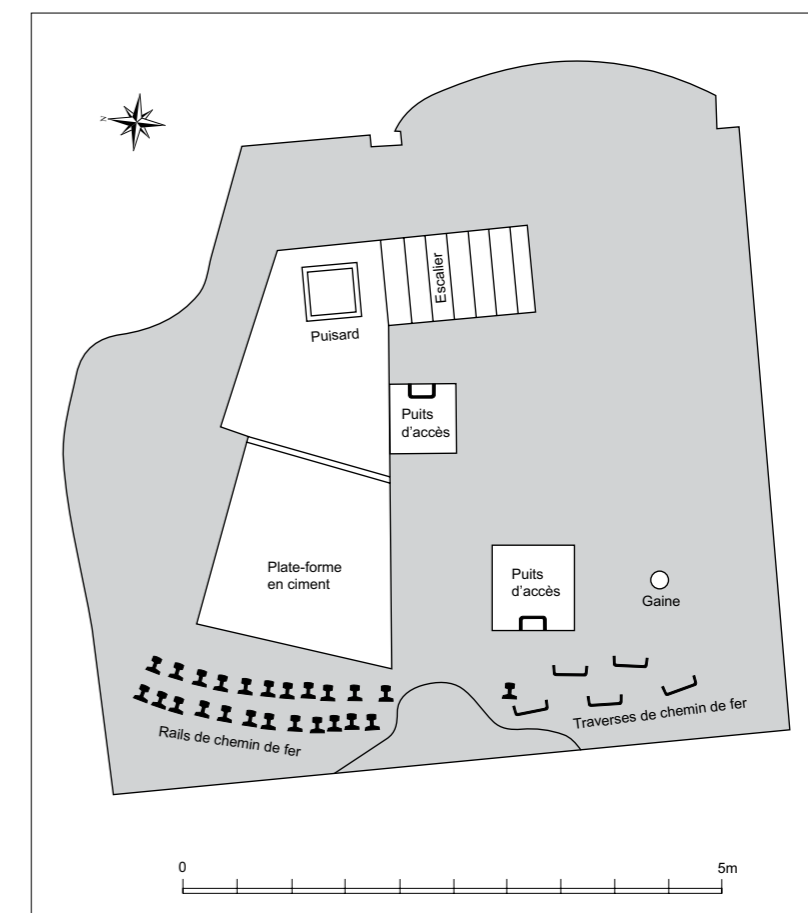


Fig. 5 : Plan du sol de l'élévation. Dessin G.F.

Fig. 7 : Un des deux puits d'accès à l'étage avec ses barreaux d'échelle. Photo © Irwin Leullier



Fig. 9 : Le sol aménagé de l'élévation. Arrivée de l'escalier, puisard et dalle en ciment. Photo © Irwin Leullier



Fig. 11 : Entrée de la galerie couverte construite avec des blocs de béton. Photo G. F.



Fig. 10 : Blindage en rails de chemin de fer sur le flanc ouest de l'abri. Photo Guy Flucher



Fig. 8 : Angle du sous-sol. Les montants en bois du coffrage sont restés inclus dans les parois. Photo © Irwin Leullier

Fig. 12 : Coffrage des espaces internes et montage de l'armature métallique avant le coulage du béton. Cliché réalisé au cours de l'hiver 1916-1917 appartenant au capitaine W. Barthold du 13^e régiment de Landwehr. L'officier que l'on voit sur l'échelle a porté cette légende au verso de la photographie : « Un abri pour mitrailleuse en construction, selon les expériences de la Somme. Indestructible. Tout en béton armé, 5 mètres. » (voir *La lettre du Chemin des Dames* 23, 2011). Archives Hermann Plote

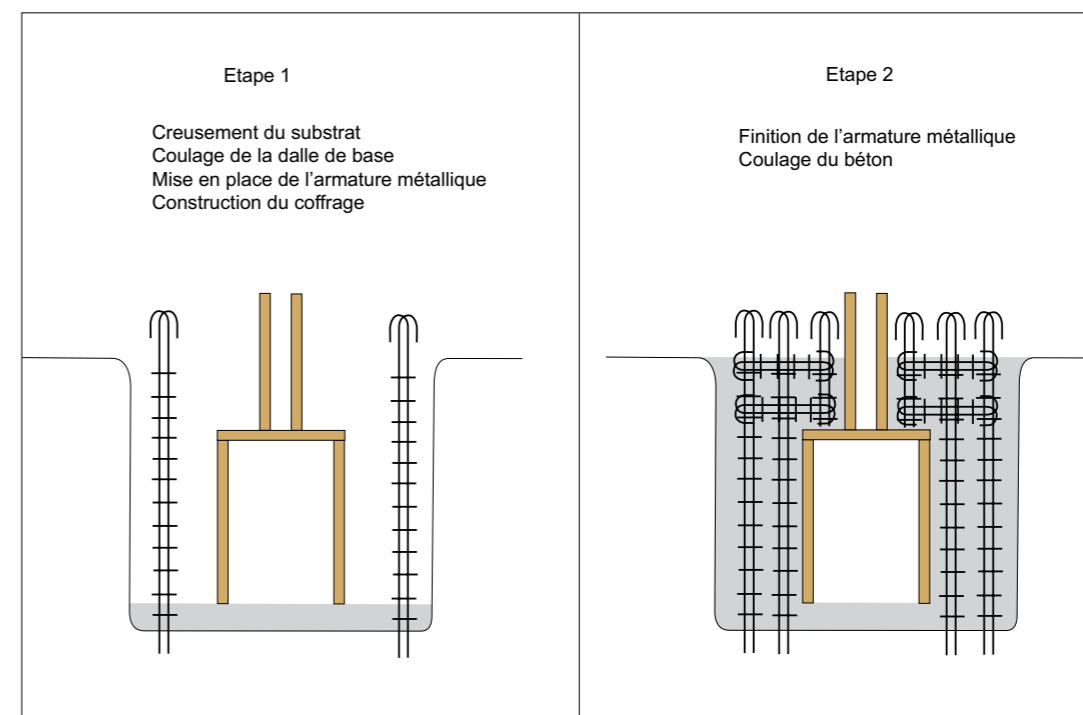


Fig. 13a : Croquis de synthèse des étapes de construction des abris bétonnés. Dessin G.F.

NOTES

³ Jean-Claude Fombaron, « L'organisation défensive des terrains : les abris », *A l'Est du nouveau, archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Strasbourg, 2014, p. 138.

⁴ Eugénie Deruelle, *Les carnets d'Eugénie Deruelle, Une civile en zone occupée durant la Grande Guerre*, présentés par Guillaume Giguët, Amiens, Encreage, 2010.

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 9)

abri de même capacité et résistance réalisé en galerie de mine ne revient qu'à 2 000 marks ³.

LE SYSTÈME DÉFENSIF

En mars 1917, les Allemands procèdent à un repli stratégique dans le but de raccourcir le front pour un meilleur groupement de leurs forces. Auparavant, d'importants travaux préparatoires ont été réalisés, désignés par les Alliés sous le nom de ligne Hindenburg et de Siegfried Stellung par les Allemands (fig. 15). Ils ont consisté à aménager de nouvelles tranchées protégées par des

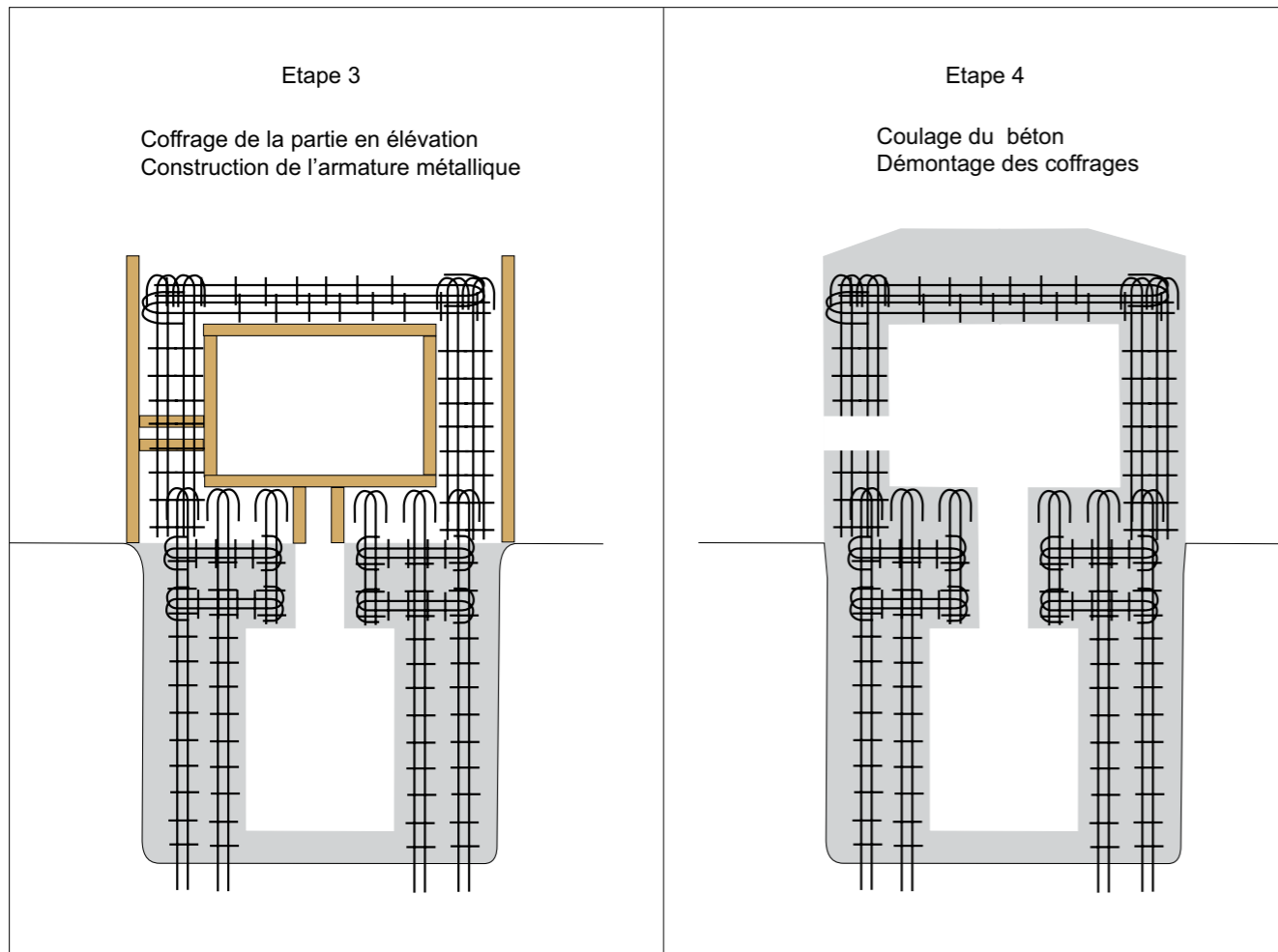
réseaux de barbelés denses et renforcées par des abris bétonnés espacés régulièrement (fig. 16). Cette ligne défensive, établie plusieurs kilomètres à l'arrière du front, a pu être construite à l'abri des bombardements. Elle s'appuie par ailleurs sur les reliefs naturels, les rebords de plateau des vallées de l'Oise et de l'Aisne. Des témoignages des populations civiles vivant à proximité font état de l'investissement logistique en termes de matériaux, de transport et de main-d'œuvre pour aménager ce système défensif ⁴. Prisonniers russes et civils belges déportés, massivement employés, ont subi des

conditions de vie extrêmes (froid, faim et épuisement) ayant eu pour conséquence une forte mortalité. Les observations archéologiques réalisées sur l'abri bétonné du Moulin de Laffaux ont permis d'enrichir les connaissances concernant la problématique générale de la fortification des positions défensives à l'époque contemporaine. Les techniques de construction ont pu être observées de près. Elles apportent des compléments d'information par rapport aux autres sources disponibles. La comparaison du plan avec ceux d'autres abris bétonnés conservés dans le secteur ou dans d'autres régions met en évidence le fait qu'il n'y a pas encore à cette époque de schéma préétabli pour la conception de ces ouvrages. Ils font état d'une phase d'expé-

rimentation conditionnée par les circonstances, d'une adaptation aux réalités d'une forme de guerre nouvelle. Les fortifications en béton armé de la Deuxième Guerre mondiale, comme la Ligne Maginot et le Mur de l'Atlantique, ont sans doute bénéficié d'un « retour d'expérience » de celles de la Grande Guerre.

Texte et dessins : Guy FLUCHER
Photographies : Irwin LEULLIER
et Guy FLUCHER

Fig. 13b : Croquis de synthèse des étapes de construction des abris bétonnés. Dessin G.F.



12

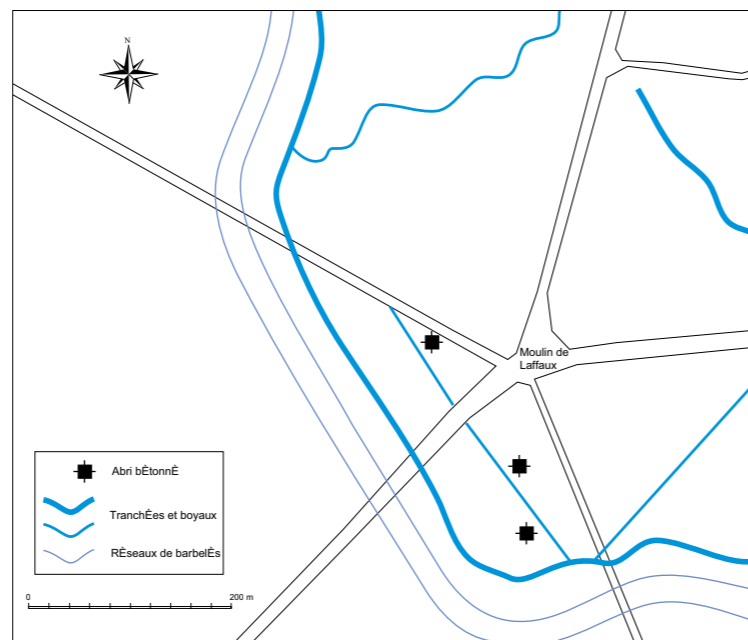
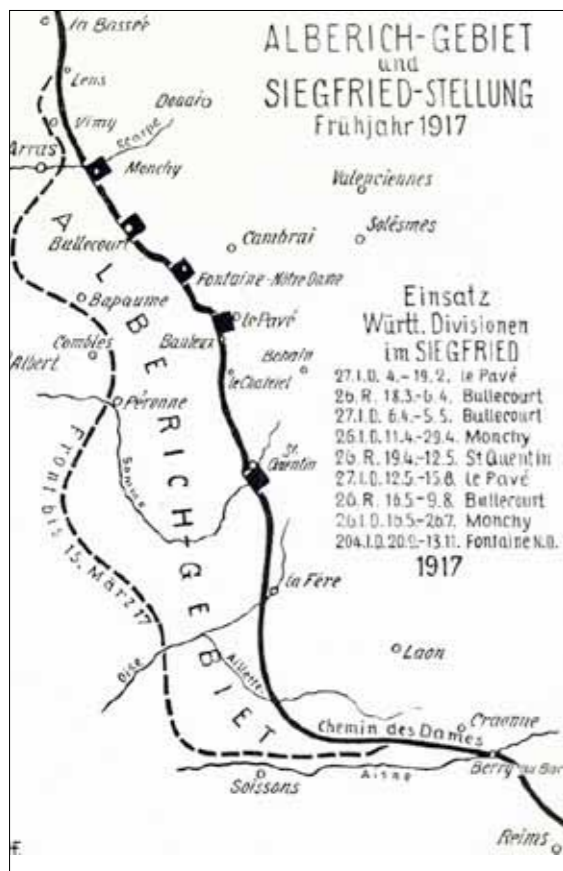


Fig. 15 : Plan de la ligne Hindenburg autour du Moulin de Laffaux. Dessin Guy Flucher

Fig. 14 : Plan de la ligne Hindenburg (Siegfried Stellung) entre Arras et Reims. Extrait de Georg von Moser, Die Württemberger im Weltkrieg, Stuttgart, 1928.

Dans son journal de guerre publié à Munich en 1915¹, Ernst Vollbehr présente un grand nombre des peintures et photographies qu'il a réalisées dans la région de Laon et du Chemin des Dames au cours des premiers mois de la guerre. Les vues de tranchées, de positions, de paysages près des lignes et les portraits qu'exécute cet artiste

professionnel attaché à l'armée allemande sont représentatives de ce que peuvent alors produire les peintres au front². Les motifs peints ménagent l'état d'esprit du public. Ils laissent voir une guerre "supportable" dont le cours demeure invariablement favorable. Cent ans plus tard, cependant, ces images présentent un intérêt

documentaire indubitable. *La lettre du Chemin des Dames* publie quelques-unes de ces représentations grâce à un exemplaire du premier volume des chroniques de guerre d'Ernst Vollbehr qui a été conservé plusieurs décennies durant dans une bibliothèque du Laonnois³. Pour contextualiser cette présentation, Johann Chapoutot, professeur d'histoire contemporaine à l'université Sorbonne Nouvelle Paris III, retrace la carrière d'Ernst Vollbehr, ce peintre de guerre qui passera avec pinceaux et palette au service de la propagande du régime nazi.



« Le peintre de guerre au travail ». KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. DROITS RÉSERVÉS

¹ *Kriegsbilder Tagebuch des Malers Ernst Vollbehr*, F. Bruckmann, Munich, 1915.

² Voir Thomas Weissbrich « Dans les tranchées et dans l'atelier. Les peintres de guerre allemands », catalogue de l'exposition *Vu du front. Représenter la guerre*, Paris, Somogy éditions d'art, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Musée de l'Armée, 371 p.

³ Remerciements à MM. Jean-Claude Dehaut et Jean Mathieu pour la mise à disposition de cet ouvrage.

13

ERNST VOLLBEHR (1876-1960) : DE PEINTRE DE GUERRE À ARTISTE AU SERVICE DU RÉGIME NAZI

ISSU D'UNE FAMILLE relativement aisée de Kiel, au nord de l'Allemagne, Ernst Vollbehr suit un apprentissage artistique à Schwerin, puis Berlin, Dresde et Paris. Cet apprentissage est interrompu par des commandes et des travaux alimentaires, comme de nombreuses restaurations de fresques d'églises dans la région du Mecklembourg. Travaillant très tôt pour la publicité, il produit une célèbre série d'étiquettes pour le « Palmin » (graisse alimentaire synthétisée à partir de la noix de coco par des chimistes de Mannheim, innovation typique de l'industrie chimique et alimentaire allemande des années 1880-90), qui lui permet de gagner de l'argent et de se familiariser avec la reproduction en série d'images ou d'œuvres d'art, qu'il met à

profit avec des cartes postales représentant les colonies allemandes, puis des motifs de guerre.

1200 TABLEAUX

Passionné de voyages, Vollbehr parvient, avant 1914, à faire financer de nombreux séjours hors d'Europe, notamment, pour le compte de compagnies privées, mais également avec l'aide de l'Etat, dans les colonies allemandes de Deutsch-Ostafrika et de Deutsch-Südwestafrika, dont il revient avec une foule d'images intéressantes les anthropologues (motifs humains) ainsi que les géographes et les éditeurs scolaires. Il cultive, pour représenter les colonies, un style documentaire réaliste, voire volontiers pédago-

gique, qui correspond bien à la demande et se prête aisément à la reproduction. Reconnu pour son talent réaliste, Vollbehr est, à partir de l'été 1914, employé par l'état-major allemand comme peintre de scènes de guerre (*Kriegsmaler*), sorte d'historiographe de l'image dont on entretient la tradition malgré l'apparition d'une photographie qui, en ces temps pionniers, se prête encore bien mal à la représentation de l'action et du mouvement – de telle sorte que la peinture garde toute sa légitimité documentaire. Dans le sillage de plusieurs armées allemandes, et sur divers théâtres d'opérations, Vollbehr produit plus de 1200 tableaux, variant les styles selon qu'il peint un no man's land au

(SUITE P. 14) ■ ■ ■

« 22 septembre 1914. Vue sur le plateau de Laon depuis les faubourgs ». KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Colonne d'artillerie au repos aux environs de Laon ». KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



14

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 13)

petit matin (quasi-fantastique), un avion (technico-réaliste) ou la vieille ville de Laon (style d'aquarelle classique). Ses œuvres lui valent un important nombre de décorations de la part du Reich, mais aussi des princes régionaux allemands.

VERDICT CLÉMENT

Vollbehr vit la défaite de 1918 comme une tragédie personnelle : nationaliste et monarchiste, il voit son monde s'effondrer, mais poursuit une lucrative activité artistique. Passionné de technique, il entame un long cycle de peintures aériennes, depuis des avions ou des Zeppelin, contribuant ainsi à

la publicité du célèbre appareil, et multiplie les peintures de paysages, en appuyant ce style documentaire et géographique, prêt à l'emploi pour les manuels, qui ont fait sa réputation du temps des colonies. Ses intérêts paysagers le conduisent en Asie, mais aussi en Amérique du nord. Le divertissement par le voyage cesse avec l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933. Hitler, qui se prétend lui-même artiste et peintre, apprécie les œuvres de Vollbehr, dont il fait acquérir des centaines de pièces par le NSDAP (parti nazi) et par l'Etat – notamment ses œuvres de guerre. Vollbehr est séduit par le message de puissance et de relèvement national porté

PHOTOGRAPHIES



De haut en bas : « Corbeny un jour de bombardement ». « Postes d'observation ». « Canons français au fort de Montbérault ». « Son excellence Von Heeringen au télescope ». KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

par le NSDAP, dont il partage quelques-uns des fondamentaux (nationalisme, impérialisme, militarisme, culte de la technique) et auquel il adhère. Le peintre de guerre, le peintre publicitaire devient en sus peintre de cour au service du régime nazi, avec quantité de pièces consacrées aux différents Congrès du parti à Nuremberg, mais aussi à la Fête des Moissons du Bückeberg. Son intérêt pour la technique et l'industrie le conduit à accepter de juteuses commandes touchant les « Autoroutes du Reich ». A partir de 1935, Vollbehr sillonne à nouveau le monde avant, assez naturellement, de reprendre du service comme peintre de guerre, ■ ■ ■

« 23 septembre 1914. » A la tombée du jour KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 24 septembre 1914. Cerny en feu ». KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

■ ■ ■ au moment où le III^e Reich attaque la Pologne en septembre 1939. Jusqu'en 1942, il parcourt et peint tous les fronts où l'armée allemande est engagée, de la Pologne à l'URSS, en passant par la France, la Grèce et les Balkans. Couvert d'honneurs et de décorations, titulaire de la médaille du mérite militaire (Kriegsverdienstkreuz), de la médaille Goethe, obtenue en 1940 sur demande de Joseph Goebbels et de Fritz Todt, le père des autoroutes et du mur de l'Atlantique, Vollbehr est un artiste officiel riche et reconnu, comblé de commandes publiques. Son âge et une grande faiblesse corporelle lui commandent cependant, en

1942, de cesser ses activités de peintre au front. Il rentre alors à Berlin et vit en Allemagne la défaite du Reich, prenant au préalable la précaution de quitter la capitale, objet d'assauts aériens répétés, pour rejoindre le plus rural et tranquille Schleswig-Holstein, qu'il peint alors à satiété. C'est dans cette région qu'il apprend la capitulation et commence à être inquiété, lesté par un passé de bienveillance pour le régime nazi. Une procédure en dénazification aboutit, en 1947, à un verdict clément, les autorités d'occupation ne le classant pas parmi les complices du régime. Il reste que, en zone soviétique notamment, ses ouvrages des années 1930,



« Laon. 2 avril 1915. Soldat français de 2^e classe du 18^e régiment. (Soldat français originaire des Pyrénées). » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 2 novembre 1914. Le calvaire de Chamouille. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

15

consacrés aux Routes d'Adolf Hitler (1935), à la Bataille du travail. Cinq ans de voyages et de peinture sur les chantiers des routes d'Adolf Hitler (1939), ainsi que les albums Avec l'organisation Todt sur le mur de l'Ouest et pendant l'assaut (1941) et Un monde de couleurs et de lumière (1932), sont placés sur la liste des ouvrages interdits. Si les œuvres issues des commandes nazies restent invendables, Vollbehr parvient une dernière fois à remarquablement faire fructifier son fonds d'images géographiques et coloniales. En 1956, c'est rien moins que le Musée de Géographie de Leipzig, en RDA, qui acquiert 800 de ses pièces géographiques pour le compte de la science et de l'Etat, et pour une somme, 56 000 Marks, considérable à l'époque. Un dernier coup de maître de la part d'un artiste porté sur la publicité, les voyages et les commandes publiques, et assez habile pour survivre à tant de changements de régime. Bien d'autres artistes allemands, que ce soit dans les Beaux Arts ou dans le monde du cinéma, par exemple, ne peuvent pas en dire autant.

Johann CHAPOUTOT



« 27 septembre 1914. Hôpital militaire dans l'église d'Amifontaine. »
KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Le village de Craonne détruit. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 29 septembre 1914. Place d'Etape de la 11^e armée Rozoy-sur-Serre »
KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

PHOTOGRAPHIES



« Laon 1915. Biplan militaire allemand avant le départ. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. DROITS RÉSERVÉS



« 23 octobre 1914. La ferme d'Hurtebise. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



De haut en bas : « Nature morte au château de la Bove ». « Cimetière à Craonne ». « Tranchée de liaison à la ferme d'Hurtebise ». « La ferme d'Hurtebise ». « Carrière des officiers à la ferme d'Hurtebise ». « Dans les carrières de Cerny ».
KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Cantonnement souterrain à l'épreuve des bombes dans l'Aisne. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Novembre 1914. Le canal de l'Aisne vers Berry-au-Bac. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 5 octobre 1914. Maison en feu à Cerny. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

“ Le Commandant en chef me parla d'un magnifique panorama qui méritait d'être fixé en image pour l'histoire de la guerre. Le matin du jour suivant, un officier d'état-major me demanda si je voulais l'accompagner dans sa voiture car il devait se rendre à l'endroit mentionné par le Commandant (« Son Excellence »). Un voyage d'une demi-heure nous mena au Fort de Montbérault, situé en hauteur. A proximité de là, près d'une

LE FORT DE MONTBÉRAULT
23 septembre 1914
Extrait du *Kriegsbilder Tagebuch des Malers Ernst Vollbehr*, F. Bruckmann, Munich, 1915, (p. 31-35).

enceinte, se tenait le Général commandant avec tout son état-major. Devant nous s'étendait le terrain de combat sur lequel les artilleries ennemies se faisaient face et se mitraillaient. Le Général commandant le 3^{ème}, qui avait pris Maubeuge, m'expliqua la situation : de là, il dirigeait le front des combats qui s'étendait sur une largeur de plus de cent kilomètres. Une pluie légère, mais continue, se mit à tomber et on m'installa un abri fait d'une toile de tente brune ; là-dessous, protégé de l'ondée céleste, je pus peindre un croquis coloré, précis et détaillé, alors que la bataille d'artillerie avait justement atteint son apogée. Mais la pluie, activée par le vent, tomba sur ma palette, si bien que les couleurs se mirent à couler. Cependant, en dépit du temps défavorable, je terminai le tableau. [...]

Le téléphone de campagne joue au cours de cette guerre un rôle très important ; tous les fils convergeaient vers l'état-major qui dirigeait le tout et effectuait ensuite la transmission vers le grand quartier général des armées. Le temps devint vraiment exécrable ; c'est pourquoi je me rendis dans le fort et me mis à peindre la cour boueuse avec toutes les voitures du commandement en chef et les canons que les français avaient détruits avant de quitter la forteresse. Sur les levées de terre du fort poussaient des fleurs jaunes et à l'arrière-

plan se dressait un écran de grands sapins enveloppés d'un rideau de brouillard. Sur la grande route, c'était un spectacle de misère. Des détachements isolés passaient avec leurs blessés qui cherchaient un poste de secours et demandaient du café à nos soldats ; ils ne pouvaient malheureusement rien obtenir puisque les nôtres eux-mêmes n'avaient rien. Des voitures transportant des blessés graves passèrent. Je discutai avec quelques-uns qui ne pensaient pas à leur souffrance



« 7 octobre 1914. Vue sur le village de Cerny en partie détruit depuis les cantonnements souterrains du (I RIR 16 ?). » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Salle d'audience du palais de justice de Laon utilisée comme salle de garde ». KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

18

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 17)

mais seulement à leurs pauvres camarades allongés dans la glaise sur le champ de bataille. Ils pensaient que d'innombrables blessés se trouvaient encore là-bas, qui allaient sûrement perdre tout leur sang, du fait que la nuit tombait si vite. Comme l'ennemi arrosait toutes les positions de grenades et de schrapnels, il était impossible d'aller rechercher ces hommes. [...]

Le jour d'après, j'étais de nouveau au fort. Le temps était plus clair et je pus faire de nombreux dessins plus précis du champ de bataille, déjà repéré le jour précédent, en me servant pour cela de la lunette. A droite se trouvait la sucrerie qu'on se disputait avec acharnement et qui avait été monstrueusement mitraillée parce que l'ennemi supposait que s'y trouvait un poste d'observation avancé de notre artillerie lourde ; elle était tombée aux mains des Allemands, ensuite des Anglais, puis finalement des Allemands. C'était déjà un tas de ruines dont la silhouette se tenait sur une crête horizontale élevée. En dessous se trouvait le village de Cerny qui avait été pris quelques jours auparavant au prix de beaucoup de sang allemand, mais qui dut aussitôt être évacué du fait que l'ennemi y lançait des quantités énormes de schrapnels et de grenades. Le village tout entier était la proie des flammes. Autour de celui-ci, la terre fertile mais

PHOTOGRAPHIES



De H^e en Bas : « Groupe au canal de l'Aisne. » « Carrières dans l'Aisne. Au premier plan, tombes de soldats. » « Sortie de l'école, des enfants français. » « Huttes de chasseurs vers la ferme de Malval. » « Le commencement du printemps dans les tranchées de première ligne. » « Entrée d'une carrière. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. DROITS RÉSERVÉS



« Carrière abandonnée par les Anglais aux alentours de Colligis dans l'Aisne. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Canons utilisés contre les ballons vers Montberault. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

« Noël dans la cathédrale de Laon. » KRIEGBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



19

maintenant dévastée était couverte de corps humains et de cadavres de chevaux, de voitures et d'automobiles criblées de balles. A gauche de cela, sur un escarpement, les hommes de notre armée territoriale s'étaient enterrés comme des hirondelles des sables ; mais ils étaient tellement submergés de schrapnels qu'ils devaient rester à couvert, jusqu'à un matin meilleur où le signal de l'avancée pourrait être donné. Sur la crête la plus haute, on voyait des meules de paille qui, ayant été reconnues comme des points d'observation ennemis, avaient été mitraillées par nous et flambaient. Dans un fond de vallée protégé par de hautes forêts et des montagnes, se trouvaient nos mortiers avec leurs nombreux projectiles peints en bleu qui étaient emballés séparément dans des corbeilles d'osier. Chacun d'entre eux devait être porté par quatre hommes. On n'a pas idée du grondement puissant produit par ce colosse quand il faisait feu et, alors que je peignais ce monstre tonitruant, je sur-sautais à chaque fois qu'on tirait à côté de moi. Mon chevalet n'était éloigné que de cinq mètres et, quand l'ordre de tir arriva par le

téléphone de campagne, je m'étais par prudence mis en vitesse du coton dans les oreilles, afin que mon tympan n'éclatât pas. [...] Le jour d'après, j'étais à nouveau sur le champ de bataille où je trouvais sans cesse de nouveaux motifs à peindre. Je venais de commencer à peindre lorsque trois avions ennemis arrivèrent, qui furent copieusement mitraillés. Cela les empêcha de parvenir jusqu'au ballon captif qui flottait dans les airs un peu plus loin en arrière et sur lequel ils auraient volontiers lâché quelques bombes. Quand le soleil est haut à midi, il est souvent difficile de voir les avions qui volent très haut. C'est ainsi qu'un avion ennemi réussit à faire une boucle au-dessus du ballon et à lâcher une bombe, qui par bonheur tomba à côté. Il survola audacieusement le canon de défense du ballon, décrivit à nouveau au-dessus de celui-ci un cercle dans le ciel et fila ensuite dans les airs, poursuivi par les projectiles qui formaient juste derrière lui des petits nuages de fumée. Les cercles décrits par l'avion devaient être des signaux car, peu de temps après, de

(SUITE P. 20) ■ ■ ■



« Janvier 1915. Défilé pour la fête d'anniversaire de sa Majesté le Roi de Bavière à Marle. »
KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

« Vue sur Monampteuil depuis la ferme de Malval. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

« Laon 1914. Paysage de l'Aisne en automne. »
KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 6 octobre 1914. Entrée de la carrière de la 7^e compagnie de réserve des pionniers. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Transport de munitions venant de Colligis aux environs de la ferme de Malval. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Canon prêt à tirer. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« 25 septembre 1915. Postes d'observation dans le secteur de l'Aisne. »
KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



« Entrée de carrière et abris dans le secteur de l'Aisne. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 19)

nombreux schrapnels éclataient à proximité, par bonheur à une telle hauteur que les billes de fer qui retombaient n'avaient plus la force nécessaire pour blesser sérieusement un homme ou le tuer. [...] Arrivé à Chamouille, j'aperçus le village de Cerny qui, sous un lourd feu d'artillerie, était en flammes et la sucrerie, située sur la crête des collines, qui avait peu à peu été réduite à l'état de ruine. Devant moi sur la route, devant une vieille forge, dans le soleil couchant, on ferrait des chevaux militaires. Un tableau pittoresque que j'esquissai. Plus tard, dans l'obscurité, je passai devant des groupes comptant des centaines d'habitants que l'on était allé chercher dans les villages situés sous la ligne de feu pour les emprisonner. Tous les âges étaient représentés, du nourrisson qui criait au vieillard qui se déplaçait avec peine. En effet, de quelques villages, des signaux avaient été donnés, le jour par télégraphie optique à l'aide de miroirs et des rayons du soleil, et la nuit par des lampes et des feux de paille. Et on avait remarqué que des villages et des routes étaient mitraillés alors que de nombreux militaires y passaient. Par ces mesures de détention, on espérait également se saisir des espions. »

« 20 octobre 1914. La cathédrale de Laon. » KRIEGSBILDER TAGEBUCH DES MALERS ERNST VOLLBEHR, F. BRUCKMANN, MUNICH, 1915. TOUS DROITS RÉSERVÉS



Les beaux-arts ambitionnaient de constituer l'histoire de la guerre. Mais quelle guerre écrivent vraiment les lieux représentés par les œuvres des peintres envoyés près du front en 1917 ? Les régions dites « reconquises », Verdun, la résistance acharnée des Français, des succès ponctuels, les destructions allemandes... une guerre sans grands échecs.



25 septembre 1917. Télégramme au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts par lequel Maurice Denis demande « Craonne et alsace ». F21-3969-2, Archives nationales

REGARD GÉOGRAPHIQUE SUR LES MISSIONS DE PEINTRES AUX ARMÉES

NOTES

¹ Fabienne Stahl, « Maurice Denis dans la Grande Guerre », *Revue LISA/LISA e-journal* [en ligne], Vol. X – n°1, 2012, mis en ligne le 13 mars 2012, consulté le 22 mai 2014. <http://lisa.revues.org/4814>; DOI : 10.4000/lisa.48.14

² Archives nationales, F21-3969-2, « Demandes de Mission Artistique aux Armées ».

³ Lettre du cabinet du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts au ministre de la guerre en date du 28 septembre 1917 : « Je vous serai également très obligé de bien vouloir désigner M. Maurice Denis, pour la région de Craonne, au lieu et place de Quennevières » (mention manuscrite à la fin de la lettre), Archives nationales, F21-3969-2.

« **DÉSIRERAI CRAONNE ET ALSACE**, irai vous voir demain ». Le 25 septembre 1917, le peintre Maurice Denis adresse, de Saint-Germain-en-Laye où il réside, un télégramme au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts (SSEBA), ministère de l'instruction publique : il dit son souhait d'être affecté dans ces deux secteurs du front, Craonne et l'Alsace, dans le cadre de la mission de peintre aux armées qu'il envisage d'effectuer depuis quelques mois, mais qu'il a plusieurs fois repoussée étant souffrant ou indisponible en raison de ses activités ¹. Trois semaines avant ce télégramme, le 7 septembre, le galeriste Druet écrit au ministère au nom de Maurice Denis. Il demande confirmation de l'inscription de ce dernier « comme peintre aux armées pour le 1^{er} octobre » ² et, dans une formulation alambiquée, traduit ce qui semble être une préoccupation de l'artiste : le choix de sa destination dans la zone des armées. « Il me demande aussi », écrit ainsi Druet, « si vous pourriez lui dire s'il sera assez tôt, qu'il choisisse le secteur où il désire aller le 15 septembre » (souligné dans la lettre, NDR). Trois jours après avoir reçu le télégramme de l'ancienne figure du groupe des Nabis, le secrétaire d'Etat des beaux-arts relaie auprès de son collègue du ministère de la guerre, la requête du peintre : il sollicite la désignation de Maurice Denis pour la région de Craonne « au lieu et place de Quennevières, Tracy le Mont, et Tracy le Val » ³.

« CONSTITUER L'HISTOIRE DE LA GUERRE »

Telles qu'elles sont organisées tout au long de l'année 1917, les missions d'artistes aux armées sont formalisées fin 1916 dans un règlement rédigé « d'accord » entre le ministère de l'instruction publique, secrétariat d'Etat des beaux-arts et celui de la guerre en lien étroit avec le grand quartier général (GQG) ⁴. Ce texte donne pouvoir au « sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, avec l'autorisation du ministère de la guerre, [de] confier à des artistes des missions aux armées » ⁵. Une commission présidée par le secrétaire d'Etat, au sein de laquelle siègent notamment des cadres et conservateurs des beaux-arts ⁶, un critique d'art en vue de la place de Paris mais également le chef du service photographique des armées et un représentant du GQG, examine et instruit les demandes. Si au début du conflit, les missions au front sont le fait d'artistes de la société des peintres militaires, certains possédant le titre honorifique de peintre accrédité du ministère de la guerre ⁷, le nouveau règlement, reflet de l'affirmation du pouvoir civil, entérine définitivement, au moins officiellement, l'organisation de tournées par le musée de l'Armée avec l'aval du GQG. La sélection des peintres relève dorénavant, au moins sur le principe, davantage de l'administration des beaux-arts, laquelle énonce très vite l'ambition « d'envoyer au front de véritables artistes qui soient susceptibles de saisir



Maurice Denis dans les ruines d'une église de l'Aisne ou de l'Oise lors de sa mission de peintre aux armées en octobre 1917. Paris, Musée de l'Armée, don Baguenier-Desormeaux, 2010



Maurice Denis. Carnet de croquis n°57 folio 58. Vers Barisis (Aisne), octobre 1917. Croquis qui préfigure *Soirée tranquille en Première ligne* (voir en couverture). Collection particulière



Maurice Denis. Carnet de croquis n°57 folio 57. La position. Près de Coucy-le-Château (au fond), octobre 1917. Collection particulière

l'atmosphère du front, qui prennent des vues de ce qui se passe avec sensibilité, avec émotion, et que ce ne soit pas de vulgaires cartes postales (...) Ce qu'il faut prendre, ce sont des documents qui puissent servir à constituer l'histoire de la guerre et à composer plus tard des œuvres de la guerre moderne, pour le musée de Versailles » ⁸.

« LES NÉCESSITÉS MILITAIRES »

Le choix des missionnés, parmi les postulants ou parmi les praticiens que l'administration souhaiterait solliciter à raison de leurs capacités, s'avère cependant contraint. Notamment parce que le règlement, qui prévoit que les partants doivent être libérés de toute obligation militaire, exclut, de fait, la possibilité de retenir de jeunes artistes. Si, éventuellement, les candidats peuvent être réformés temporaires, en service auxiliaire ou appartenir à la réserve de l'armée territoriale, dans tous ces cas de figure, le consentement de l'autorité militaire sera nécessaire ⁹. Outre le fait que les peintres appelés en mission sont donc plutôt établis, qu'ils soient représentants « de l'esprit académique » ou raisonnablement « modernes » ¹⁰, l'absence de combattants en leur sein au fil des 11 missions attestées en 1917 suscite, dès cette année-là, des critiques sévères et récurrentes ¹¹. Elles ont trait à la faculté même de ces missionnaires de représenter la guerre, voire, au-delà, à la « représentabilité » ¹²

même de cette guerre. Le cadre réglementaire prévoit encore que les artistes aux armées relèvent de l'autorité militaire et sont placés sous sa juridiction pendant la mission (art. III) ; qu'ils « reçoivent des instructions précises et formelles sur le travail qui leur est demandé et la région ou zone du front où ils sont envoyés » (art. V) ; qu'ils sont astreints à la réserve et à la discrétion la plus absolue (art. VI). C'est donc dans un contexte où priment toujours « les nécessités militaires » que se succèdent au fil de l'année 1917 (la dernière en janvier 1918) les missions d'artistes au front ¹³ dont la gestion relève désormais des beaux-arts et qui ont pour finalité de contribuer à l'histoire de la guerre, mieux que ne le faisaient auparavant les peintres dépêchés par le musée de l'Armée.

« DEMANDE VERDUN »

Une publicité par voie de presse officialise le dispositif, et des artistes écrivent aux beaux-arts pour solliciter une mission. A l'exemple de Maurice Denis, les archives témoignent de plusieurs cas où le postulant fait connaître le lieu d'affectation qu'il désire ¹⁴. Le peintre Fernand Truffaut écrit le 28 novembre 1916 à Albert Dalimier. Il évoque de précédents travaux sur « nos pays dévastés » et sollicite l'appui du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts pour « explorer Soissons,

(SUITE P. 24)

NOTES

⁴ Lettre du général commandant en chef (GQG) Etat-Major 1^{er} bureau) au ministre de la guerre (cabinet) en date du 2 novembre 1916 (Archives nationales, F21-3969-1).

⁵ « Arrêté au sujet des missions aux armées confiées à des artistes », *Journal Officiel*, 24 novembre 1916 (Archives nationales, F21-3969-1).

⁶ Sur les missions artistiques aux armées (origine, conditions, choix et affiliations des artistes, travaux et représentations de la guerre) voir l'étude de François Robichon, « Les missions d'artistes aux armées », *Cahier d'études et de recherche du musée de l'Armée*, (CERMA) n°1, 2000, article en ligne sur le site du musée de l'Armée : http://musee-armee.fr/fileadmin/user_upload/Documents/CERMA_extraits/MA_extraits-cerma-1-robichon.pdf

⁷ Arrêté du ministre de la guerre du 22 avril 1914 instituant des peintres, sculpteurs, graveurs ou architectes du ministère de la guerre (Archives nationales, F21-3970-2). On retrouve plusieurs des peintres porteurs de ce titre honorifique dans la liste des artistes missionnés en 1917.



Luc-Albert Moreau (1882-1948). « Attaque du Chemin des Dames, octobre 1917 ». Huile sur toile 98 X 81 cm. Cette œuvre est celle d'un artiste combattant. Son sujet : la mort. Elle entre dans une collection publique après la guerre, en 1920. Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

NOTES

⁸ Déclaration de Léonce Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg. PV de la première séance de la commission spéciale chargée d'instruire les demandes de missions artistiques aux armées, sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts, 27 novembre 1916 (Archives nationales, F21-3969-2).

⁹ Art. II « Arrêté au sujet des missions aux armées confiées à des artistes » *op. cit.*

¹⁰ Selon François Robichon (*op. cit.*) les premiers sont les plus nombreux, une soixantaine, contre une vingtaine pour les seconds.

¹¹ A propos de la représentation de la bataille, le critique, qui signe Le Rousseur, écrit : (...) « Cette œuvre-là, seuls des artistes soldats peuvent l'entreprendre. Pour traduire sans chiqué un bombardement, il faut avoir vécu de terribles heures d'angoisse sous le pilon (...) Aujourd'hui, pour voir la bataille, il faut être dedans ; et avant de regarder le drame en spectateurs, il est indispensable de l'avoir vécu en acteurs. C'est aux artistes qui ont combattu en première ligne qu'il faut donner des facilités de travail. » Le Rousseur, « Les peintres aux armées », *Le Crapouillot*, n°6, novembre 1917, cité par François Robichon, *op. cit.*

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 23)

ses environs possibles et Reims ». Le tableau, manuscrit, dans lequel sont récapitulées les désignations pour la deuxième mission aux armées (mars 1917) signale le vœu du peintre Maurice Jean Bourguignon d'être envoyé à Verdun. Dans le tableau pour la mission d'avril 1917, on peut relever les indications suivantes : « demande l'Alsace » (Paul Michel Dupuy) ; « désirerait la région comprise entre Béthune et Loos » (Gaston Prunier) ; « désire la X^e armée ou l'Alsace » (Jeanès) ; « demande Châlons⁵/Marne », « demande Châlons⁵/Marne », « ne pas séparer » (Naudin et Steinlen), « demande Verdun » (Weisser). Pour la mission de mai le manuscrit indique : « désirerait la Champagne » (Minidré), « désirerait le secteur de Rosendaël » (Charles Fouqueray), « désirerait le même secteur » [Rosendaël] (Ferdinand Olivier). Un billet en date du 9 mai 1917 informe que Félix Valloton « demande à partir en juin et à être envoyé en Champagne, Châlons si possible ». Réformé temporairement, Georges Bruyer écrit à l'administration pour briguer une mission, de préférence à Soissons et Bucy-le-Long où il a combattu. Requête traduite ainsi dans le tableau récapitulatif pour la mission de juin (5^e départ) : « à envoyer à Soissons, ou à défaut à Noyon ». Dans le même manuscrit on peut noter : « demande Verdun » (Capgras) ou encore, « demande instamment à être envoyé sur le front britannique » (Geoffroy-Dechaume).

LA GÉOGRAPHIE, UNE PLACE CENTRALE

En octobre 1917, Maurice Denis ne part finalement ni pour l'Alsace ni pour Craonne, à l'est du Chemin des Dames, contrairement au double vœu qu'il avait formé et qu'avaient relayé les services de Dalimier. Le secteur qui lui est attribué est celui de Noyon. Ce même mois, son collègue Henri Ottmann pressenti pour « Soissons et la région de Soissons » est également dirigé vers cette ville de l'Oise d'où l'on peut

rayonner sur toutes les régions dites « reconquises ». Libérées, elles le sont effectivement puisque les Allemands sont partis, en application d'un plan de retraite stratégique qui leur permet d'opposer des défenses renforcées sur un front plus court. Si le SSEBA désigne des peintres, c'est bien le ministère de la guerre qui, en dernier ressort, dispose, suivant l'avis déterminant du GQG dicté par « les nécessités militaires ». Le peintre Louis de Broca, lieutenant affecté à la commission régulatrice de la gare de Calais, où sa présence est actuellement indispensable » est ainsi refusé par le GQG pour une mission en mai¹⁵. Nouveau refus en janvier 1918 : son nom apparaît alors dans le tableau du SSEBA pour cette dernière mission avec une affectation pour le « Moulin de Laffaux », mais l'ensemble est barré avec ce commentaire : « refusé par le GQG », sans que le refus ne soit, cette fois, motivé. De Broca part, semble-t-il, en novembre. Si une indication « Moulin de Laffaux », qui figure dans les papiers du SSEBA, peut laisser croire qu'il se serait rendu, via Soissons, à proximité du secteur occidental du Chemin des Dames, la présence de son nom dans le listing des œuvres acquises par l'Etat contredit cette hypothèse, et plaide pour un déplacement dans « les régions reconquises » : lui sont en effet achetées par le ministère, deux aquarelles, l'une représentant « Les positions allemandes auprès de Roye », l'autre « Les tranchées à Andéchy » ainsi qu'une peinture intitulée « Les ruines de l'église d'Albert ».

De quelle guerre témoignent en 1917 les artistes envoyés aux armées ? En s'intéressant aux destinations des peintres missionnés, à la signification qu'acquièrent dans la guerre les secteurs où ils sont envoyés, en relevant, enfin, les lieux que valorise la commande publique, on obtient quelques éléments de réponse à cette question. Complémentaire d'une réflexion sur les artistes et la représentation de la

(SUITE P. 26) ■ ■ ■

L'ILLUSTRATEUR
FLAMENG
EN POSITION
DE MISSIONNAIRE
PERMANENT

SI LES PEINTRES en mission n'accèdent pas aux secteurs proches du front quand se déroule une bataille, une poignée d'artistes possèdent des prérogatives qui leur permettent de circuler avec une certaine liberté dans la zone des armées. C'est le cas de François Flameng. Illustrateur, il nourrit régulièrement l'hebdomadaire *L'Illustration*, lequel se targue d'être sur tous les fronts et dépeint volontiers à grand renfort d'images une guerre faite d'actes héroïques. Chez les combattants, ce journal est souvent raillé pour son appartenance à la grande famille des organes bourreurs de crâne (voir p. 35 la chanson « Les embusqués » 3^e couplet).

Il existe probablement très peu de représentations des combats de l'Aisne en 1917 réalisées par des contemporains de l'événement qui aient été artistes non combattants, alors que des croquis, dessins et peintures ont pu être produits par des combattants disposés aux arts graphiques, et être intégrés plus tard dans des collections publiques. Dans ces rares représentations, celles de François Flameng sont les plus connues et diffusées. Certaines sont enregistrées dans les collections du musée de l'Armée¹, notamment : « Craonne, 5 avril 1917 »² (dessin à l'aquarelle) ; « Soupir (Aisne) avril 1917 » (dessin à l'aquarelle, à la gouache et au graphite) ; « Vailly (Aisne) 28 avril 1917 » (dessin à l'aquarelle) ; « Près de Pargnan, Aisne, 30 avril 1917 (dessin à l'aquarelle) ; près de Vailly (Aisne) 6 mai 1917 » (dessin à l'aquarelle et à la gouache, à l'encre de Chine au pinceau). L'existence de ces œuvres laisse supposer que le président de la société des peintres militaires a pu opérer quelques déplacements dans la zone de l'offensive Nivelles en avril et mai 1917, même si l'on sait que de nombreux dessins ont, dans le contexte de la guerre, pour matrice la photographie. Pendant ce temps, d'autres artistes étaient envoyés par le sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts vers Noyon et les « régions reconquises ».

UNE EXCEPTION EN FAVEUR DE M. FLAMENG

Les preuves des facilités concédées à Flameng sont dans les archives. Sur un projet de courrier daté du 13 octobre 1916 que le sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts destine à son collègue ministre de la guerre³, au moment où leurs services respectifs négocient le règlement des missions d'artistes aux armées, une mention manuscrite dans la marge révèle le statut d'exception et les appuis en haut

François Flameng (1856-1923). Le Chemin des Dames en décembre 1917. Une reproduction de cette aquarelle est publiée sur une double page dans *L'Illustration* en 1918. Dans les collections du musée de l'armée (1091 C1)



lieu dont il bénéficie : « mis à part M. Flameng qui conservera sa mission permanente selon votre désir [celui du ministre de la guerre, NDR], les autres recevront des missions temporaires dont ils rendront compte ». Au verso de ce brouillon, Albert Dalimier ajoute : « Je vous prie en outre de vouloir bien aviser le GQG qu'en dehors de M. Flameng aucun artiste peintre ou sculpteur ne pourra plus se prévaloir du titre de peintre aux armées sans une mission délivrée par moi et dont un modèle lui sera envoyé »⁴.

Il s'agissait alors de mettre fin aux facilités de déplacements vers la zone des armées, en usage pour les peintres officieusement « accrédités peintres militaires » par le général Niox, directeur du musée de l'armée, pour leur substituer des missions temporaires officielles confiées à des artistes choisis par le sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts, en accord avec le ministère de la guerre. Le 9 octobre 1916, le ministre de la guerre s'adressait en ces termes à son collègue des beaux-arts pour qu'un statut particulier soit ménagé au président de la société des peintres militaires : « Toutefois une exception devrait être faite en faveur de M. Flameng, à la disposition duquel, en raison de sa personnalité et de ses dons généreux, une voiture automobile serait maintenue en permanence, conformément à la décision en date du 10 février 1916, émanant de mon cabinet »⁴. Le PV de la première séance de la commission spéciale chargée d'instruire les demandes de missions artistiques aux armées, qui se tient le lundi 27 novembre 1916⁵, rapporte concernant Flameng cette déclaration du commandant Tizon, représentant le GQG : « Les facilités qui [lui] sont accordées seront continuées ».

D.B.

NOTES

¹ Informations aimablement communiquées par les services du musée de l'Armée le 17/10/2014.

² Si le titre de l'œuvre est « Craonne, 5 avril 1917 », elle est reproduite dans *L'Illustration* sous le titre « Prise du plateau de Californie (5 mai 1917) ». Dans l'inscription de la signature sur l'œuvre « François Flameng/Craonne/5 avril 1917 le mot « avril » a été recouvert par « mai ».

³ Archives nationales, F21-3969-1

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*



Fig. 1
MISSIONS ARTISTIQUES AUX ARMÉES (1917). LIEUX REPRÉSENTÉS

Les toponymes figurés par des points de couleur rouge sur cette carte du front en 1917 sont ceux que l'on retrouve dans les titres des œuvres acquises par l'Etat. N'ont été retenus dans cette étude que les tableaux et dessins ayant fait l'objet d'une commande publique dont le titre mentionne un nom de lieu (précision valable également pour les figures 2 et 3. Sources : acquisitions aux expositions d'œuvres de peintres envoyés en mission aux armées, arrêtés du SSEBA ; liste des œuvres acquises par l'Etat et remises au Musée de la Guerre. (Archives nationales F21-4079). Fond de carte Etienne Verkindt

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 26)

mémoire de la ville meusienne comme symbole de l'endurance nationale est à l'œuvre. La Champagne et la Lorraine sont relativement bien représentées avec respectivement cinq et six œuvres acquises par l'Etat.

RETOUR DES PROVINCES PERDUES

Au total, ce qui se dessine à travers les lieux représentés dont témoignent les œuvres « rapportées du front » en 1917 acquises par l'Etat, c'est une guerre constituée de succès ponctuels ou, à défaut de combats victorieux, d'épisodes de résistance acharnée des Français, une guerre marquée par un recul des Allemands qui laisse voir les destructions dont ils sont responsables. Une analyse plus systématique de la signification des lieux représentés par les œuvres commandées en dirait davantage sur la tournure donnée à l'histoire par les missions artistiques aux armées. De même, peut-on s'interroger sur une certaine surreprésentation de l'Alsace, et dans une moindre mesure de la Lorraine (Meurthe-et-Moselle), dans le bilan des missions : est-ce le résultat d'une volonté du commanditaire d'entretenir la flamme du « retour des provinces perdues » ? L'âge des artistes, leur conformisme, leur perméabilité à l'influence du type de récit de la guerre véhiculé par la presse, l'attachement d'une grande majorité d'entre eux aux valeurs du classicisme, le zèle patriotique dont ils feraient preuve, nourri par une situation militaire qui les préserve des dangers du front pourraient-ils également constituer des facteurs d'explication pertinents ? Dans le cas de l'Alsace et des Vosges ne faudrait-il pas, enfin, supposer un critère d'intérêt artistique paysager spécifique lié au relief auquel les peintres auraient été sensibles ? Autant de questions et de pistes auxquelles conduit une approche géographique du sujet.

Le 11 octobre 1917, Maurice Denis entreprend son voyage

vers « les régions reconquises ». L'artiste y pénètre par cette porte que constitue la gare de Noyon, d'où il repart, le 29 octobre. Il visite Lassigny (Oise), Roye, Nesle, Tilloloy, Ham (Somme) et Coucy, Flavy le Martel, Benay, Barisis, Folembray (Aisne) ¹⁹ en compagnie de Henri Baguenier-Désormeaux, qu'il a connu quand il était affecté à la gare d'Evreux, fin 1914. L'homme se relevant d'une blessure est employé au service automobile, il guide Maurice Denis et prend des photos au cours de la mission à l'arrière des lignes. Sur place, le peintre prend de nombreux croquis aux motifs divers : arbres décharnés, églises en ruines, enchevêtrement des organes en tôle d'une sucrerie, cimetière militaire, batterie de 155 et ses servants... S'il ne se rend pas à Craonne suivant le vœu qu'il avait formé, il se trouve assez près de l'autre extrémité du Chemin des Dames, à l'ouest, proche de Laffaux où le canon gronde à la veille de l'offensive de la Malmaison. Il note dans son journal, le 20 octobre ²⁰ : « Il m'a été impossible de dormir. D'abord, j'avais peur et froid. Les 120 tiraient, et j'étais impressionné par le roulement de la préparation d'artillerie sur Laffaux. Ce roulement est comme un orage interminable ; on l'entend le soir, et le matin on le retrouve. Il est affolant déprimant, même à dix kilomètres. »

Les peintres silencieux sur le Chemin des Dames et la Somme ont, certains, bien perçu le bruit des canons qui tonnent.

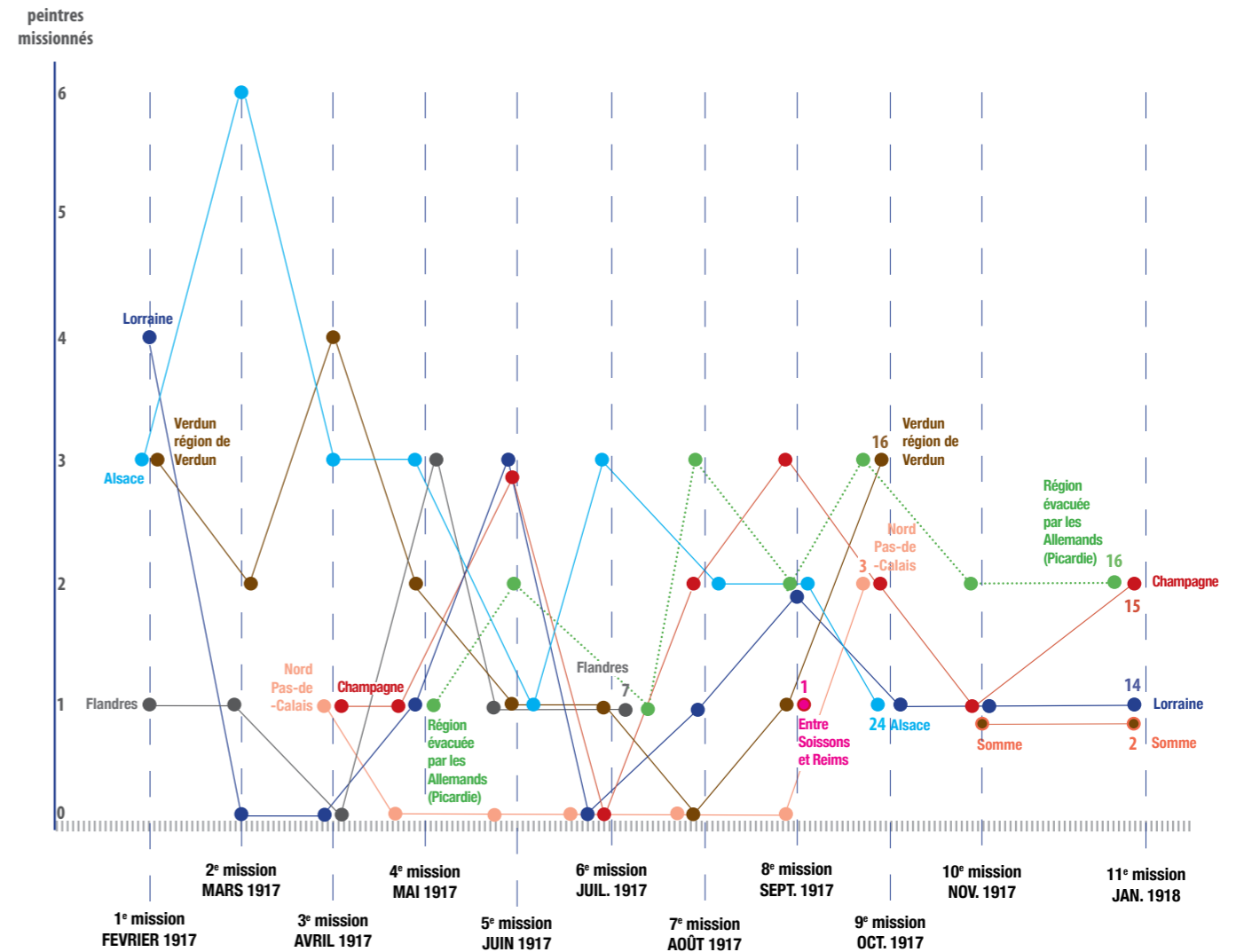
Damien BECQUART

REMERCIEMENTS A

Claire Denis, Fabienne Stahl, Benjamin Gilles, le personnel du site de Pierrefitte-sur-Seine et la direction des Archives nationales, le Musée de l'Armée, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

FRONTS COUVERTS PAR LES ARTISTES. RÉPARTITION PAR MISSION

Fig. 2
D.B.



FRONTS COUVERTS PAR LES ARTISTES, RÉPARTITION PAR MISSION

- Alsace
- Verdun région de Verdun
- « Régions reconquises », évacuées par les Allemands en mars 1917 (retrait Alberich) : Aisne, Oise, Somme
- Champagne
- Lorraine
- Flandres
- Nord/Pas-de-Calais
- Somme
- Entre Soissons et Reims

Sources : Missions d'artistes aux armées, (Archives nationales F21-3969, F21-3970) ; Acquisitions aux expositions d'œuvres de peintres envoyés en mission aux armées, arrêtés du SSEBA ; liste des œuvres acquises par l'Etat et remises au Musée de la Guerre. (Archives nationales F21-4079).

Les chiffres figurant sur le graphique indiquent la répartition par secteur des œuvres rapportées acquises par l'Etat. Le choix a été fait de ne retenir que les œuvres acquises dont le titre fait explicitement référence à un lieu.

NOTES

¹⁶ Maurice Denis « demande sans doute l'Alsace parce que son ami George Desvallières (1851-1950) y commande des troupes », relève Fabienne Stahl dans « Maurice Denis dans la Grande Guerre » (op. cit. note n°1). Cette motivation apparaît clairement dans la correspondance de George Desvallières.

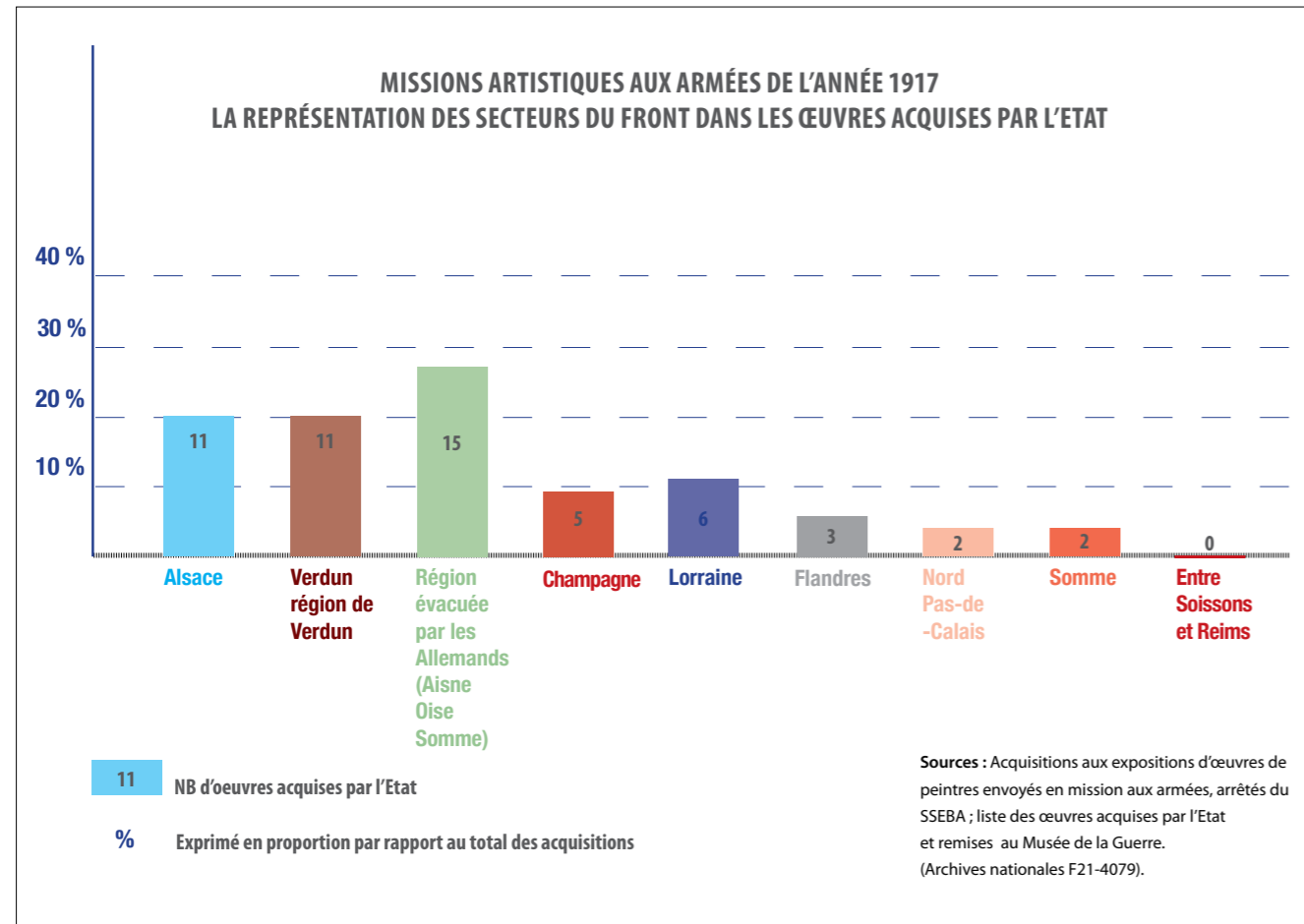
¹⁷ « Guerre de 1914 - 15 - 16 - 17 - Front anglo-franco-belge Lieux historiques » (AN, F21 3969 - 1).

¹⁸ En dernière page de : « Guerre de 1914 - 15 - 16 - 17 - Front anglo-franco-belge Lieux historiques » (AN F21 3969 - 1).

¹⁹ Fabienne Stahl, « Maurice Denis dans la Grande Guerre ».

²⁰ Maurice Denis, Journal, tome II (1905-1920), Paris : La Colombe, 1957, p. 197.

Fig. 3
D.B.



30

Le peintre Bernard Naudin sur le front. Photographie de presse Agence Meurisse. 1916. Bibliothèque nationale de France



Les frères Sem et le peintre Bernard Naudin (1876-1946). Photographie de presse Agence Meurisse. 1916. Bibliothèque nationale de France

AUX TROIS MONUMENTS ALLEMANDS SUBSISTANT DANS LE SECTEUR DU CHEMIN DES DAMES VIENT S'AJOUTER UN QUATRIÈME, MIS AU JOUR AU DÉBUT DE L'ANNÉE À PARGNY-FILAIN. LA COMMUNE ENVISAGE LA RÉINSTALLATION DES FRAGMENTS RETROUVÉS DE CET ÉDIFICE DE 1915 OU 1916 À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



Vue de face de l'une des pierres appartenant à la partie haute du monument. Photo F.V.

UN MONUMENT COMMÉMORATIF ALLEMAND DÉCOUVERT À PARGNY-FILAIN

31



Carte postale allemande montrant le monument et le cimetière allemand de Pargny. Coll. part.

EN JANVIER dernier, Gilles Chauvin de l'association Chemin des Dames, signale au maire de Pargny-Filain, Pascal Ozenne, l'existence de pierres taillées à proximité du cimetière de la commune. Après vérification par ce dernier, les pierres découvertes s'avèrent appartenir

à un monument commémoratif allemand érigé durant la Première Guerre mondiale, dont plusieurs cartes postales ont permis d'attester l'existence. Certaines de ces cartes postales d'origine allemande montrent que le monument faisait partie d'un ensemble funéraire installé par l'ar-

mée allemande à proximité du cimetière communal. Érigé sur un socle en ciment, le monument en pierre de taille se dressait face à plusieurs sépultures de combattants, aujourd'hui déplacées. Un premier examen des pierres montre que le monu-

(SUITE P. 32) ■ ■ ■



Détail de la signature du monument et pierre où se trouve logée une balle. Photo F.V.

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 31)

ment a sans doute été l'objet d'une destruction lors de combats, ou bien même d'une dégradation volontaire après la guerre, puisqu'elles sont marquées de plusieurs impacts de projectiles. Une balle est même encore logée dans l'un des fragments retrouvés. Plusieurs morceaux sont brisés tandis que d'autres ont disparu, empêchant pour l'instant toute reconstitution du monument. Une croix de fer entourée de feuilles de chêne sculptées figure sur l'une des pierres (1,50 m x 70 cm) composant la partie haute du monument. Le retrait d'une autre pierre constitutive d'un pilier latéral a permis de découvrir une signature qui renseigne sur les auteurs du monument : « Entwurf und Ausführung (dessin et exécution) : S.U.Jennes.Krt.Lenz », soit le sous-officier « Stabsunteroffizier » Jennes et le brancardier « Krankenträger » Lenz. Ces deux hommes ont également indiqué leur appartenance à une compagnie d'infirmiers (Sanitär Kompanie 1) du 8^e corps d'armée allemand. Cette unité, rattachée un temps à la 7^e armée allemande, occupe ce secteur du Chemin des Dames entre l'été 1915 et l'été 1916. Il est donc fort probable que ce monument ait été aménagé durant cette période, à proximité de l'infirmerie dont ces deux hommes dépendaient.

UNE VOCATION MÉMORIELLE

UNIVERSELLE

Thierry Hardier estime que près d'une trentaine de monuments commémoratifs allemands ont été érigés par les troupes allemandes dans les villages à proximité du Chemin des Dames entre 1914 et 1918¹. L'ouvrage de Pargny-Filain vient s'ajouter aux trois autres monuments commémoratifs allemands connus subsistant encore sur ce territoire, à Filain, Pancy-Courtecon et Ailles. Comme pour ces autres monuments, il est important de noter que celui de Pargny-Filain possède une dimension franco-allemande.

Une phrase gravée, visible sur les photographies d'époque et en partie conservée sur les pierres retrouvées, l'atteste : « BESSERE WELT IST FREUND U. (und) FEIND BESCHIEDEN DRUM (darum) LASST SIE RUHN (ruhen) IN FRIEDEN », soit : « Un meilleur monde est promis à ami et ennemi, laissez-les donc reposer en paix ». Cette inscription renvoie à la volonté d'assurer une paix et un repos éternels aux combattants réunis dans la mort, sans considération de nationalité.

LE CENTENAIRE, OCCASION D'UNE REINSTALLATION

Ne pouvant les replacer *in situ*, le propriétaire de la parcelle a fait don de l'ensemble des pierres découvertes sur son terrain à la commune de Pargny-Filain qui les a immédiatement mises à l'abri.

La municipalité souhaite préserver ce précieux témoignage de la mémoire franco-allemande au Chemin des Dames et travailler sur la symbolique de réconciliation qu'il porte, en projetant d'ores et déjà de réinstaller les pierres du monument à un endroit symbolique de la commune d'ici 2018 à l'occasion du centenaire.

Franck VILTART

NOTE

¹ Thierry Hardier, « Mourir sur le Chemin des Dames : le traitement des corps, les sépultures et monuments pendant la guerre », Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, p. 238.

Adieu LA BELLE VIE ! Adieu L'AMOUR ! Adieu MA CHÉRIE (MARIE) Adieu L'ÎLE DE BEAUTÉ



B. Benedetti est d'abord incorporé au 24^e BCA. Coll. famille Benedetti

SUR LE CORPS SANS VIE DE BAPTISTE BENEDETTI, 23 ANS, UN « ADIEU LA BELLE VIE » QUI PRÉSENTE UNE CERTAINE PARENTÉ AVEC LE REFRAIN DE LA CHANSON DE CRAONNE.

LE 3 JUIN 1917, Baptiste Benedetti, mitrailleur au 64^e BCA, est tué à Craonne. Dans la nuit, après un violent bombardement de préparation, les Allemands des 15^e et 41^e divisions d'infanterie ont lancé une offensive pour tenter de reprendre les plateaux de Californie et des Casemates - pour eux secteur du Winterberg - et le village en ruines que les Français leur ont enlevés un mois auparavant, les 4 et 5 mai¹. Benedetti succombe, atteint d'une balle au front alors qu'il approvisionne son arme. Selon les sources familiales, c'est un autre chasseur, son cousin Pierre-Félix Tomasini, assisté de Paul Clementi du 64^e BCA, qui identifie le corps du mitrailleur, acheminé ensuite au poste de secours situé au sud-est de Craonne. Sur le cadavre de son cousin, Tomasini recueille le texte d'une chanson sur les « embusqués de l'arrière », le livret militaire individuel ainsi qu'un mot d'adieu à « ma chérie (Marie) [et à] l'île de beauté » griffonné à l'encre sur la reliure d'un livret militaire allemand.

Ces quelques lignes émouvantes présentent une certaine parenté avec le refrain de la chanson connue aujourd'hui comme *La Chanson de Craonne* (voir p. 36-37). Sous son identité ainsi déclinée, « Mr Benedetti Baptiste Mitrailleur au 64^{ème} alpin Né en 1894 Classe 1914, le chasseur a noté ces mots en forme de révérence : Adieu la belle vie ! Adieu l'amour ! Adieu ma chérie (Marie) Adieu l'île de beauté ».

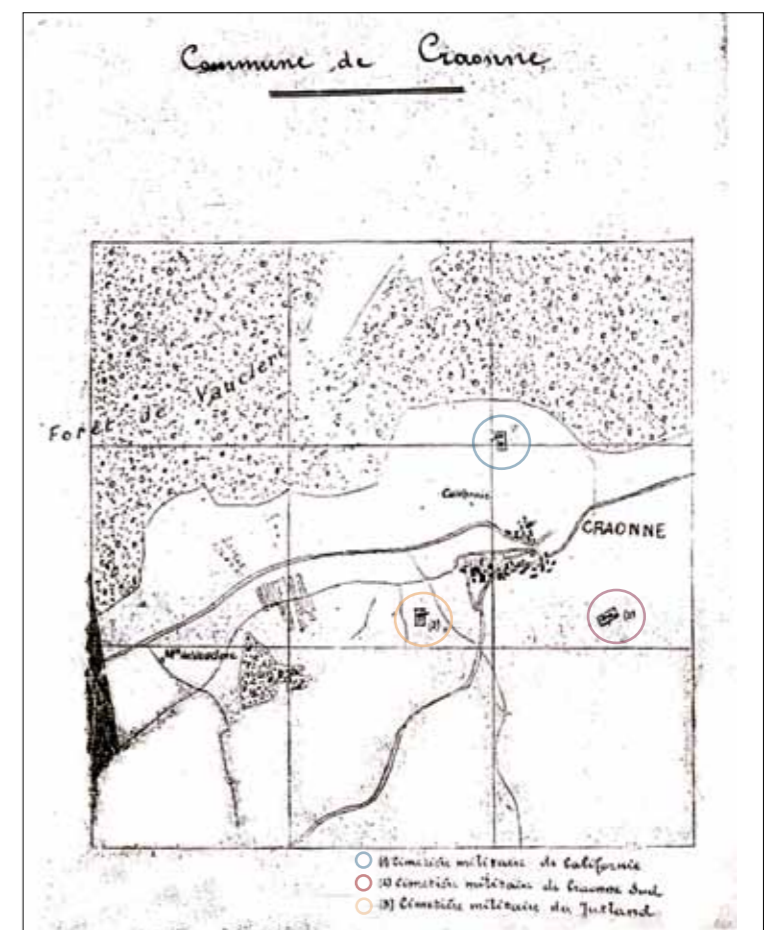
AU REVOIR LÀ-HAUT

Le corps du mitrailleur repose peut-être aujourd'hui dans la fosse commune de la nécropole de Craonnelle (1884 corps). S'il a été exhumé, c'est probablement là qu'il a été amené comme les autres dépouilles de soldats provenant du cimetière sud de Craonne. Ces regroupements ont lieu à partir de 1920, quand les officiers d'état civil de la 2^e

(SUITE P. 34) ■ ■ ■

NOTE

¹ Dans les combats de Craonne et du plateau de Californie (36^e division d'infanterie) au début du mois de mai 1917, le 18^e RI perd 824 hommes et 20 officiers entre le 4 et le 8 mai. Trois hommes de ce régiment qui se mutine à la fin du même mois à Villers-sur-Fère sont passés par les armes, le 12 juin 1917 à Maizy : Casimir Canel, Alphonse Didier, Jean-Louis Lasplacettes. Un quatrième, Vincent Moulia, parvient à s'enfuir la veille de l'exécution (lire p. 4).



Les cimetières à Craonne avant la création des grandes nécropoles. D.R.

LETTRE À SES PARENTS

Armées le 14 mai 1917

Bien chers parents

Santé ! En attente pour le moment comme j'ai désir qu'il en sera de vous.

Je me trouve sur le plateau de Craonne et je crois qu'on attaquera aujourd'hui même.

C'est trop pénible à vous écrire, vous devez comprendre le motif.

Je termine en vous embrassant à tous, votre fils qui pense à vous

Baptiste

Au revoir pour aujourd'hui et surtout courage

Bien le bonjour aux parents, donnez des renseignements sur mon état de santé à frère Joseph.

Mot d'adieu griffonné sur un livret militaire allemand que B. Benedetti aurait récupéré en 1915.
Coll. famille Benedetti



34

■ ■ ■ (SUITE DE LA P. 33)

région militaire organisent les grandes nécropoles de Craonnelle et de Pontavert.

Formellement identifié dans les heures qui suivent son décès, le jeune chasseur alpin originaire du village corse d'Aullène est inhumé peu après dans un carré au sud de Craonne. La croix blanche qui surmonte sa tombe, alignée avec celles d'autres de ses camarades tués au cours des combats du printemps 1917, porte l'inscription « Benedetti Baptiste - mort pour la France - 3 juin 1917 - combats du plateau de Craonne - âge 23 ans ». Sur le rectangle de terre, son cousin dépose une bouteille de verre dans laquelle est glissé un billet indiquant l'identité du défunt. Par la suite, au cours d'une permission, Paul Clementi se rend à Aullène. Il visite les parents de Baptiste. Il remet à ces derniers les effets personnels de son camarade et leur rapporte les circonstances dans lesquelles celui-ci a perdu la vie à Craonne, le 3 juin 1917. Comment expliquer que le corps de Baptiste Benedetti, dûment identifié et inhumé dans un lieu connu aussitôt après sa mort, ait ensuite disparu dans l'anonymat, aboutissant dans une fosse commune - si tant est qu'il ait bien été transféré à la nécropole de Craonnelle ?

Dans un petit ouvrage qui retrace le parcours militaire de son grand oncle ², Nicolas Benedetti, sans écarter l'hypothèse que la tombe individuelle de son parent ait été pulvérisée par un obus au cours de la guerre, pointe les conditions dans lesquelles se sont déroulées les exhumations nécessaires à la création des cimetières militaires

nationaux au début des années 1920.

Face à l'ampleur de la tâche, nombre de ces opérations sont effectuées à la va-vite, ce qui entraîne des pertes d'indices et, en définitive, des disparitions d'identité. Et Nicolas Benedetti de citer à l'appui les pages du roman de Roland Dorgelès *Le réveil des morts* qui évoquent et dénoncent ces pratiques.

Plus proche de nous, l'écrivain Pierre Lemaitre, lauréat du prix Goncourt 2013 pour *Au revoir là-haut* évoque dans ce roman, qui a pour théâtre la France de l'après-guerre, ce que la presse appelait alors le « scandale des exhumations ».

Pages coordonnées par Karine DE BACKER et Damien BECQUART, remerciements à Nicolas BENEDETTI qui a aimablement prêté ces documents.

NOTE

² Nicolas Benedetti, *Un chasseur alpin dans la Grande Guerre, Benedetti Baptiste 1914-1917, un Aullenois à Craonne*. Ce livret est l'aboutissement de recherches menées par l'auteur à partir des archives familiales, des sources militaires, d'articles et publications.

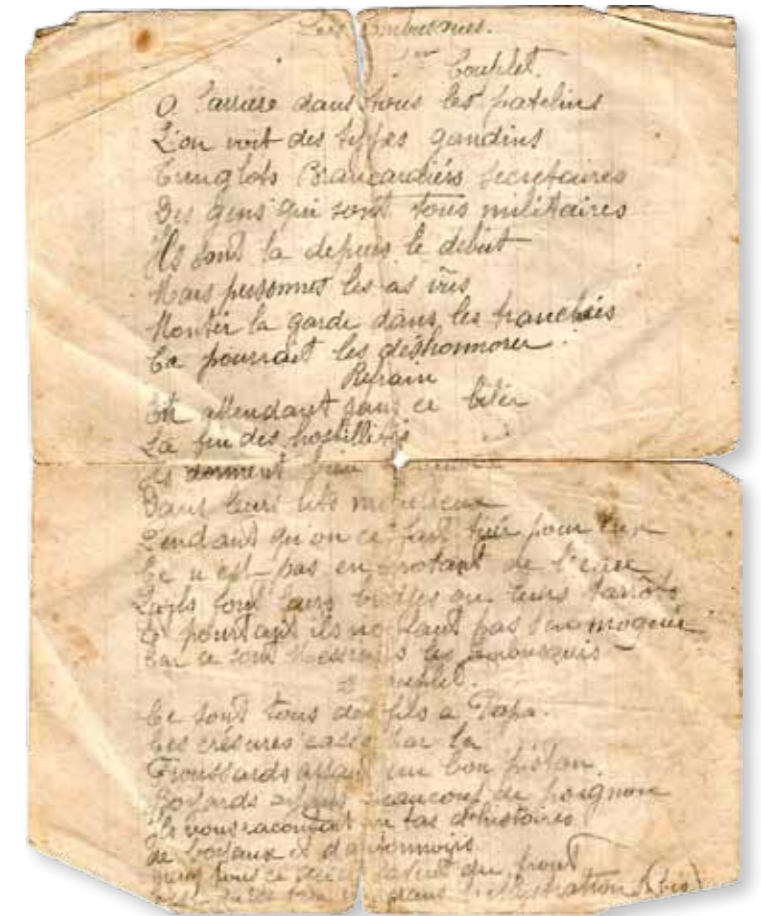
Les embusqués

A l'arrière dans tous les patelins
L'on voit les types gandins
Tringlots, brancardiers, secrétaires
Des gens qui sont tous militaires
Ils sont là depuis le début
Mais personne les a vu
Monter la garde dans les tranchées
Ça pourrait les déshonorer.

En attendant sans se biler
La fin des hostilités
Ils dorment bien heureux
Dans leurs lits moelleux
Pendant qu'on se fait tuer pour eux
Ce n'est pas en sirotant de l'eau
Qu'ils font leurs bridges ou leurs tarots
Et pourtant il ne faut pas s'en moquer
Car ce sont Messieurs les embusqués

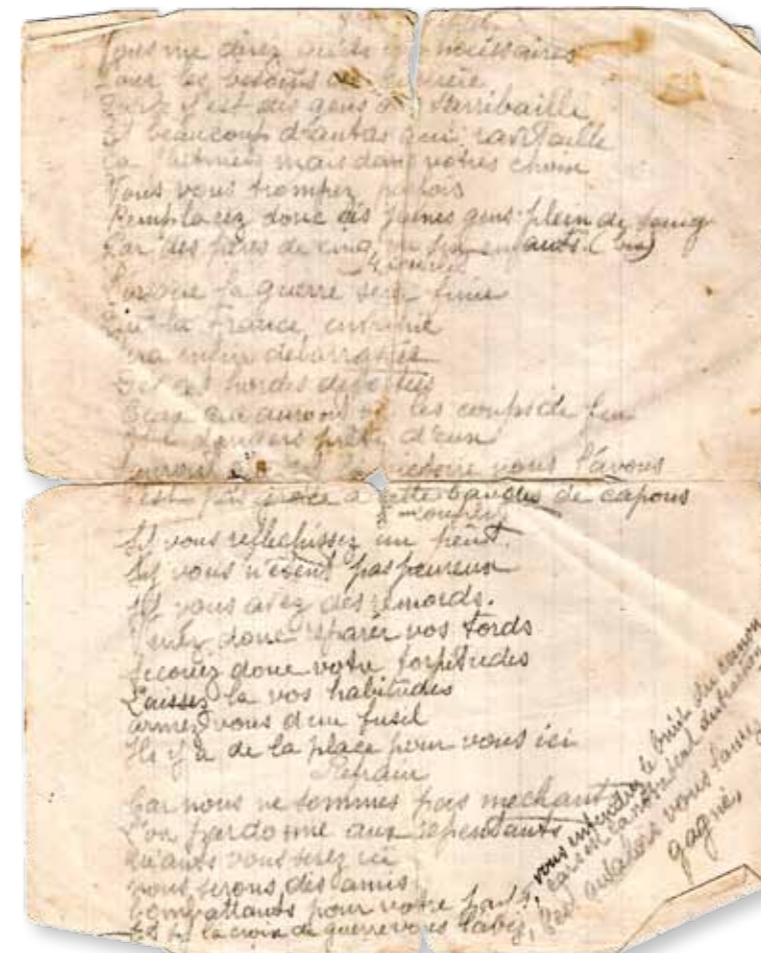
Ce sont tous des fils à papa
Ces créés casés par (mot illisible)
Froussards ayant un bon filon
Boyardis ayant beaucoup de pognon
Ils vous racontent un tas d'histoires
De boyaux et d'entonnoirs
Mais pour ce qu'ils savent du front
C'est ce qu'ils ont lu dans l'illustration (bis).

Vous me direz qu'ils sont nécessaires
Pour les besoins de la mère
Qu'il y ait des gens (mot illisible)
Et beaucoup d'autres qui ravitaillent
Ça j'admet, mais dans votre chaise
Vous vous trompez parfois
Remplacez donc ces jeunes gens plein de sang
Par des pères de cinq ou six enfants (bis).



35

Paroles d'une chanson anonyme recueillies sur le corps de Baptiste Benedetti, le 3 juin 1917. Orthographe conservée.
Coll. famille Benedetti



Lorsque la guerre sera finie
Que la France envahie
Sera enfin débarrassée
De ces hordes de boches
Ceux qui auront vu les coups de feu
Et les dangers près d'eux
Sauront que si la victoire, nous l'avons
C'est pas grâce à cette bande de capons.

Si vous réfléchissez un peu
Si vous n'êtes pas heureux
Si vous avez des remords
Venez donc réparer vos torts
Secouez donc votre forfaiture
Laissez là vos habitudes
Armez vous d'un fusil
Il y a de la place, pour vous, ici.

Car nous ne sommes pas méchants
L'on pardonne aux repentants
Quand vous serez ici
Nous serons des amis
Combattant pour votre pays
Vous entendrez le bruit du canon
Car c'est là notre seule distraction
Et si la croix de guerre, vous l'avez
C'est qu'alors, vous l'aurez gagné.

LA CHANSON DE CRAONNE : ENQUÊTE SUR UNE CHANSON MYTHIQUE

ON savait déjà que la *Chanson de Craonne* avait été imprimée par les Allemands dans *La Gazette des Ardennes*, un journal destiné aux populations des régions occupées¹. La propagande allemande avait su utiliser les paroles trouvées sur des prisonniers français du Chemin des Dames pour tenter de convaincre les lecteurs que les poilus eux-mêmes avaient perdu la foi dans la victoire de la France et de ses alliés. Une récente découverte faite dans le Berry atteste que la chanson est aussi sortie d'une imprimerie située en plein cœur de la France avant l'armistice de 1918². Il s'agit d'une « feuille volante » imprimée recto verso, qui a été maintes fois pliée et repliée, et dont l'état de conservation mériterait une restauration. On y découvre, outre quelques

« réclames », six chansons. *Sur le plateau* voisine avec cinq autres titres franchement patriotiques : *On l'aura le Boche !* « chanson de route des soldats alliés », *Oui, tu pleurais !...* « chanson d'actualité » sur l'air de la célèbre *Paimpolaise* de Théodore Botrel, *La Valse Bleu horizon* qui est présentée comme « le plus grand succès de la guerre », *Cognez toujours*, composé par Lazare « poilu illettré » sur l'air des *Montagnards*, enfin *L'offensive générale*, ou la *chasse aux Boches*...

Quatre couplets pour *Sur le Plateau* comme c'est la règle pour toutes les versions contemporaines actuellement connues des années

1915-1918. Il est plus rare que soit indiqué comme ici l'air sur lequel se chantent les paroles : *Bonjour m'amour* (il s'agit en réalité de *Bonsoir m'amour*). Le plateau qui est « de Craonne » depuis 1917³ et qui a été aussi « de Lorette », « de Verdun », « de Champagne » ou « d'Argonne »... parmi d'autres localisations, le voici « de Saint-Quentin » dans cette version imprimée. Pour avoir le bon nombre de pieds, il a fallu modifier le célèbre « C'est à Craonne (ou à Lorette) sur le plateau... » devenu ici « A Saint-Quentin sur le plateau... ». Pas plus que pour la plupart de ses autres feuilles de chansons, Simonet n'a pour celle-ci satisfait aux obligations du dépôt légal. Le nombre d'exemplaires imprimés comme la date précise de parution restent donc inconnus. Plusieurs indices inclinent à proposer la date de 1918 : *La Valse bleu horizon* commence sa carrière en 1917, et la chanson *L'offensive générale*, ou la *chasse aux Boches*, renvoie clairement à l'été 1918.

On en est réduit aux conjectures sur la question primordiale : comment la chanson qui courait sur le front depuis Lorette est-elle arrivée jusqu'à la presse de l'Imprimerie Moderne de Saint-Amand ? Par l'intermédiaire d'un poilu qui appartenait à la 26^e division à laquelle la chan-



Sur le Plateau, détail de la feuille de chansons imprimée à Saint-Amand-Montrond en 1918. (Coll. part.)

son est dédiée et où elle aurait été « créée » ?... Cette division était constituée d'unités encasernées dans le Massif central, comme le 121^e régiment d'infanterie de Montluçon. Remarquons que Simonet qui est originaire de l'Allier, a fait son service militaire en 1885 à Montluçon, au 38^e régiment d'infanterie. « C'est à Saint-Quentin sur le plateau... » : rien d'étonnant si la chanson évoque la ville de Saint-Quentin, au nord-ouest du département de l'Aisne. Fin janvier 1917, les régiments de la 26^e division ont participé en Picardie à la reconquête du terrain abandonné par les Allemands lors de leur repli sur la ligne Hindenburg et ils ont atteint le canal Crozat au sud de Saint-Quentin. Le 13 avril, ils participent à l'offensive de diversion que le plan Nivelle avait prévu de lancer avec les Britanniques de part et d'autre de Saint-Quentin, quelques jours avant l'offensive principale entre Soissons et Reims.

NOTES

¹ Voir Damien Becquart, « Chanson de Craonne en pays occupés », *La lettre du Chemin des Dames* n°22 (été 2011), p. 26.

² Merci au collectionneur Jacques Niquet et à Jean-François « Maxou » Heintzen, chercheur et biographe de Simonet.

³ Voir Antoine et Jean-Daniel Destemberg, « La Chanson de Craonne chantée avant même l'assaut du 16 avril », *La lettre du Chemin des Dames*, n° 18 (printemps 2010), p. 11-16.

Louis-Modeste Simonet,
chansonnier-imprimeur
à Saint-Amand-Montrond



Portrait de L.-M. Simonet (feuille volante vers 1920).

Originaire de l'Allier (il est né en 1854 à Couleuvre), Louis-Modeste Simonet est d'abord colporteur de journaux dans le Bourbonnais et le Berry avant de se fixer vers 1895 à Saint-Amand-Montrond (Cher). C'est dans cette ville qu'il meurt en 1933 après s'être déclaré successivement imprimeur, poète chansonnier ou marchand de chansons. Ses activités sont connues à travers une série de feuilles de chansons qu'il a éditées ou imprimées et dont la liste ne cesse de s'allonger au fil des recherches. On en compte à l'heure actuelle plus de 130, ce sont surtout des complaintes composées sur des airs connus à propos d'affaires criminelles ou de faits divers. On trouve également des chansons d'amour et des chants plus politiques, en particulier *la Syndicale* (plus connue sous le nom d'*Internationale*) en 1902. A l'occasion, Simonet se fait compositeur et aussi parolier. Il a ainsi écrit les paroles de *Démence d'une mère* (1908), ou encore *Le canon fait pleurer les mères*, une chanson de 1913 sur la conquête du Maroc par l'armée française. Même si quelques éléments biographiques permettent de qualifier Simonet d'antidémocratique et de socialisant, ces chansons aux accents antimilitaristes ne constituent qu'une infime partie des centaines de chansons qu'il a publiées pendant presque cinquante ans.

D'AUTRES VERSIONS DE LA CHANSON DE CRAONNE, DES PARTITIONS, AINSI QUE DEUX INTERPRÉTATIONS HISTORIQUES DES ANNÉES 1970 À ÉCOUTER SONT PRÉSENTÉES DANS LE LIVRE DE GUY MARIVAL :
LA CHANSON DE CRAONNE : ENQUÊTE SUR UNE CHANSON MYTHIQUE, CORSAIRE ÉDITIONS/REGAIN DE LECTURE.
ISBN : 978-2-353910-30-4.

UNE CHANSON DÉDIÉE À LA 26^e DIVISION D'INFANTERIE

Cette dédicace « à la 26^e division » ne saurait être comprise comme un stratagème, un leurre destiné à égarer la censure aux aguets. Car de toutes les versions actuellement connues, ce « Sur le plateau » est la plus timorée, et de loin la moins subversive. Au premier couplet, même si « on s'en va en baissant la tête », on marche et « sans rechigner » (vers 5). Dès la fin du premier refrain, avec « Pour la Patrie faut se sacrifier », on a déjà changé de registre. Si la dénonciation des embusqués est bien présente (il y a même un supplément d'ironie dans l'oxymore « braves embusqués »), la critique contre les « richards » et autres « gros » reste plutôt timide : ils sont bien invités à venir sur le plateau, mais seulement pour « voir » et pour risquer « un peu » leur peau... En aucune façon, ils ne sont accusés d'avoir voulu la guerre. Loin de contenir la menace d'une grève des trouffions comme dans les autres versions connues, le dernier refrain va jusqu'à nier la réalité des mouvements de désobéissance, ces « mutineries », qui se sont produites dans des dizaines d'unités au printemps 1917 :

*On ne peut pas dire que les trouffions
Se soient parfois mis en grève.
On vous prie donc, messieurs les gros
De monter voir sur le plateau
Vous savez bien que c'est la guerre
Venez un peu risquer votre peau.*

La tonalité générale de *Sur le Plateau* fait penser à une version de compromis que l'encadrement a tolérée au prix d'une réécriture, pour en faire une chanson acceptable. C'est en quelque sorte une *Chanson de Craonne* un ton en dessous. Pour ainsi dire : une version réglementaire... comme la tenue bleu horizon.

G.M.

La lettre du Chemin des Dames

Revue éditée
par le Conseil général de l'Aisne
n° 33 / novembre 2014
ISSN : 2259-114

- Directeurs de la publication :
Yves Daudigny, Philippe Mignot
- Rédacteur en chef :
Damien Becquart
- Comité de rédaction :
Damien Becquart, Anne Belouin, Caroline Choain, Yves Fohlen, Michel Sarter, Franck Viltart
- Assistante : Karine de Backer
- Edition, mise en page :
Damien Becquart

- Abonnement gratuit, demande :
missionchemindesdames@cg02.fr
Tél. 03 23 24 88 39

- Nous écrire :
La lettre du Chemin des Dames,
Mission Chemin des Dames/
Familistère de Guise,
Conseil général de l'Aisne,
rue Doumer, 02013 Laon
Cedex.

- Remerciements : François-Xavier Dessirier, Christian Jomard, Fabienne Sthal, Claire Denis, Benjamin Gilles.

Réédition mars 2015 :
Imprimerie du Conseil général
de l'Aisne

■ **Frédéric ROUSSEAU** *Le procès des témoins de la Grande Guerre : l'affaire Norton Cru*, Seuil, 2003 (réédition 2013), 314 p.

TÉMOINS, paru en 1929, est une œuvre à part dans l'historiographie française. Son auteur, Jean Norton Cru, est un inconnu, enseignant aux États-Unis et ancien combattant, dont l'éthique s'est forgée comme beaucoup d'intellectuels de l'époque au moment de l'affaire Dreyfus. Les premières traces de cette réflexion sur la vérité de la guerre apparaissent dès 1916 dans sa correspondance alors qu'il combat à Verdun et lit Genevoix et Lintier. En 1922, le projet se précise lorsqu'il est en pèlerinage sur la ligne de front. Il met alors en place une méthode reposant sur des recherches très poussées sur la campagne militaire des auteurs et sur le recoupement systématique de 300 témoignages, qui le place selon lui dans la position d'un critique averti. Il définit le bon témoin par sa proximité avec le front, et la rédaction de notes au jour le jour, animé par le souci de retranscrire son expérience avec le plus de justesse, sans y avoir appliqué le prisme déformant d'opinions politiques ou d'une réécriture après coup. En 1925, il prend contact avec la dotation Carnegie qui, emballée par le projet, propose de le publier dans ses volumes d'histoire sur la Première Guerre mondiale. Mais le comité de lecture de Carnegie, comme l'ensemble des éditeurs parisiens contactés, refuse finalement, par peur de la polémique. L'auteur a en effet entrepris de classer les témoignages en fonction de leur intérêt pour les historiens, rejetant Dorgelès et Barbusse dans la catégorie « médiocres », à cause de leurs artifices littéraires. Ces jugements sans appel lui valent dès la parution de l'ouvrage, à compte d'auteur en août 1929, une campagne de dénigrement médiatique orchestrée essentiellement par Dorgelès et plusieurs témoins blessés dans leur orgueil. Dans un premier temps, son prix et son volume (100 francs, + de 700 pages) constituent un obstacle à la diffusion du livre, mais finalement la publicité générée par les réactions qu'il suscite va permettre d'élargir le débat sur la place du témoin et la vérité historique. J.-N. Cru propose en effet la 1^{ère} réflexion d'envergure sur le témoignage, avec pour revendication de faire écrire l'histoire par les sans-grade et l'ambition de faire de leur expérience combattante un objet de recherche historique. Les écrivains, les historiens et les officiers d'état-major se pensaient alors en situation de monopole, jusqu'à Dorgelès, sarcastique, qui écrivait en 1928 : « ces journaux de marche, où les fantassins écrivaient : j'ai le talon qui saigne, nous avons acheté des melons... vieilles reliques qui n'ont d'intérêt que pour leur auteur ». Norton Cru donne au contraire aux poilus un statut de narrateur de la Grande Guerre, ce qui constitue une rupture dans le mode de production de l'Histoire. En plaçant aussi le débat sur la recherche de la vérité historique, il a su séduire des intellectuels comme Julien Benda qui prit position en sa faveur contre les écrivains (« la vérité historique absolue n'existe peut-être pas, mais la vérité historique approchée existe. Je ne considère pas la possession, mais l'effort vers cette possession. Or cet effort, tout historien prétend le faire, et vous-même pensez qu'il le fait, par cela seul que vous le tenez pour historien, et non pour producteur de fables »). En 1931, dans un compte-rendu de la *Revue Historique*, Jules Isaac l'adoube au rang d'historien. Il met ainsi fin à la polémique, ainsi qu'à la visibilité de l'ouvrage qui ne sortira plus du cercle restreint des chercheurs sur la Première Guerre mondiale.

Avec le recul, on peut regretter que J.-N. Cru, de par son éloignement géographique aux États-Unis, n'ait pu lier son œuvre à celle de Maurice Halbwachs sur la « mémoire collective » (le terme apparaît dès 1925 sous la plume de Marc Bloch). D'autre part, en 1929, les témoignages publiés étaient ceux de combattants venant essentiellement de profes-

sions intellectuelles. Il faudra attendre les années 1960 et 1970 pour que les témoignages de civils et de poilus issus de milieux modestes (paysans, artisans) commencent à intéresser les éditeurs et le public, au sein d'un mouvement plus large de reconnaissance de la culture orale et populaire. D'autres modes d'expression comme le dessin ou la photographie n'étaient pas pris en considération comme aujourd'hui, et l'œuvre semblait également vouée à rester sans successeur. La parution l'année dernière du dictionnaire du CRID 14-18 avec 500 nouveaux témoins étudiés (sur 2500 recensés) est venue combler ces manques. L'ouvrage de Frédéric Rousseau s'appuie sur de longues citations d'articles, et fait revivre les débats de l'époque, avant d'analyser leur actualité, et de donner au lecteur quelques clefs de compréhension. Les tensions entre témoins et historiens sont en effet toujours vives : la réédition de « Témoins » en 1993 par des historiens qui lui ont rendu une place plus juste, celle d'une œuvre pionnière, a réactivé dans le même temps des clivages sur l'intérêt du témoignage jugé subjectif, lacunaire... En réponse à ce débat, Frédéric Rousseau conclut par ces lignes : « quelle est donc cette Histoire, cette science de l'homme qui exigerait pour s'épanouir que l'on coupe ce cordon ombilical avec l'expérience des hommes... ? »



■ **Isabelle MASSON-LOODTS**, *Paysages en bataille : les séquelles environnementales de la Grande Guerre*, Névicata, 2014, 102 p.

Les commémorations mettent en avant une guerre qui a un siècle et qui ne relèverait plus que du « devoir de mémoire ». L'auteur, archéologue et journaliste, à contre-pied de cette orientation, part sur les traces de la Grande Guerre, pour voir comment, aujourd'hui, cohabitent l'homme, la nature et l'histoire sur l'ancienne ligne de front. Au gré des rencontres, le lecteur suit le quotidien d'une équipe de déminage du centre belge de Poelkapelle, ou d'un guide ONF qui inspecte les forts Séré de Rivière autour de Verdun pour y dénombrent les 1 500 chauve-souris de 15 espèces qui colonisent les souterrains (+ de 5 000 dans les forts autour d'Anvers). La forêt de Verdun, qui a vu revenir de nombreuses espèces rares, est le théâtre d'une bataille juridique entre l'ONF qui l'exploite, et les associations qui défendent les arbres ayant survécu à la guerre et une certaine biodiversité. Ce territoire de 10 000 hectares, classé « forêt d'exception » en 2014, est, au sortir de la guerre, replanté de résineux. Le rendement de cette essence permet de répondre aux besoins en bois de la Reconstruction. Les résineux sont par ailleurs peu exigeants et ils assurent le maintien de la nudité du sol voulue par les anciens combattants en évitant le développement d'une

■ **Charles PATARD**, *Si on avait écouté Jaurès : lettres d'un pacifiste depuis les tranchées, 1914-1917*, éditions Privat, 2014, 131 p.

CHARLES PATARD est issu d'un milieu rural modeste qui l'a contraint à partir en apprentissage à 14 ans malgré des résultats scolaires prometteurs. C'est un autodidacte qui lit beaucoup et s'intéresse à la politique, la philosophie, et la religion. En août 1914, date à laquelle il est mobilisé au 304^e RI (régiment de réserve du 104^e RI) il a 30 ans, tient une épicerie, et se revendique socialiste. Son témoignage rédigé pendant la guerre se partage entre un bloc-notes et une vingtaine de lettres écrites à son frère cadet Joseph, mobilisé en 1915.

Le principal intérêt du bloc-notes réside dans la description cauchemardesque du champ de bataille les 17 et 18 septembre 1914. Bouleversé par le spectacle des corps qui jonchent le sol depuis 8 jours, l'auteur entreprend de récupérer les dernières volontés des morts dont il retranscrit certaines lettres. Sa compagnie est ensuite chargée de creuser une fosse commune pour les soldats et une fosse séparée pour les officiers. Il revient à plusieurs reprises dans ses lettres sur cette période d'août/septembre 1914, les marches harassantes, « l'atmosphère de haine sauvage » (soldats allemands achevés à coups de crosse), l'effet de sidération ressenti, et considère que ceux qui n'ont pas vécu cette période n'ont rien vu. Les 2 autres journées décrites dans ce bloc-notes (27-28 janvier 1915) sont marquées par la mise en place d'une routine où le temps se structure autour de l'alternance repos/1^{ère} ligne, et où l'auteur utilise le terme de « métier »



pour définir son statut de soldat (mot d'emploi courant dans les témoignages de poilus issus des classes populaires). Sa correspondance est beaucoup plus originale. Au travers des conseils qu'il donne à son frère pour « mener sa vie en philosophe », on découvre en creux le portrait d'un pacifiste enragé, d'un homme qui affronte « seul dans l'orage » l'aveuglement de ses compagnons d'armes. A plusieurs reprises il dit avoir participé à des discussions où il évoque sa conviction qu'il faut une paix immédiate sans indemnités, et que les hommes sont tous frères. Il reçoit tout au long des années 1915-1916 des journaux pacifistes (*Les hommes du jour*, *Le Populaire*, *Ce qu'il faut dire* et se fait envoyer *Au-dessus de la mêlée* de Romain Rolland dont il fait l'éloge. Ces journaux et ouvrages ainsi que ceux du philosophe Sénèque lui permettent « d'élever son âme » et de méditer sur la condition de l'homme, mais le placent également dans une situation tendue vis-à-vis de ses compagnons d'armes. En 1916, il est sanctionné pour « mauvais esprit ». Il rencontre alors un jeune enseignant avec qui il partage ses idées et dont il retranscrit une lettre sur le « microbe jusqu'aboutiste ». D'une manière générale, ses lettres tournent à la diatribe enflammée contre le gouvernement et contre les socialistes qui ont trahi en ralliant l'Union sacrée. Il va plus loin en acceptant l'idée de laisser l'Alsace-Lorraine aux Allemands, et en estimant que la France des revanchards et des chauvins a contraint l'Allemagne à la guerre en s'alliant à la Russie. Il estime « qu'à vouloir exterminer les autres, on s'exterme nous-mêmes », et raille « les exercices faits au repos pour nous engraisser avant d'aller à la boucherie ». Il y exprime aussi son « refus de devenir gradé pour ne pas avoir à commander ce travail de mort ». On peut s'étonner que les lettres soient toutes arrivées à destination sans avoir été interceptées, d'autant que le fait de recevoir des journaux pacifistes impliquait une surveillance particulière. Deux hypothèses peuvent être invoquées : cette correspondance n'était pas destinée à l'arrière, et l'auteur avait pris soin de signer d'un faux nom ses lettres pour contourner la censure.

L'originalité de ce témoignage est aussi sa limite. Ce portrait de soldat philosophe et pacifiste n'est probablement pas représentatif d'un positionnement général. Cependant, il éclaire la persistance pendant la guerre de l'expression d'opinions critiques par les citoyens en uniforme et de leur possible circulation.

En 1928, 200 000 obus chimiques ont été incinérés à Verdun au lieu-dit la « Place à gaz », zone lunaire où rien n'a repoussé, toujours interdite d'accès en raison de sa dangerosité. Alors que la volonté de reconstruction à l'identique, à l'exemple d'Ypres, l'urbanisation et l'évolution des zones de combats en zones naturelles tendent à faire disparaître les traces visibles de la guerre (d'où une volonté de classement UNESCO), d'autres traces, invisibles celles-là, font peser sur notre avenir la menace d'une pollution d'envergure. La revue des risques (accidents...) liés à cette présence persistante des munitions, dont témoigne l'agriculteur « paysan des poilus » Jean-Luc Pamart, contribue à réévaluer notre rapport à la Grande Guerre : distante d'un siècle, celle-ci présente encore bien des dangers pour les habitants des territoires du front.

Actualité du centenaire dans l'Aisne

- 4 déc. : *Zone Rouge* (théâtre), C^e La Bigarrure, théâtre du Familistère de Guise, 14 h et 20 h 30
- A partir du 5 déc. : exposition *Fusillés pour l'exemple, les fantômes de la République*, Musée de l'Arsenal à Soissons
- 6 décembre : *100 ans pour l'exemple, les Fusillés de Vingré* (lire p. 3)
- 14 déc. : visite guidée, exposition : *1914, l'exode des enfants de Soissons*, Musée Saint-Léger, Soissons
- 24 déc. : centenaire de la première messe de minuit à la carrière de Confrécourt
- Janvier 2015 : *Les malheurs de la guerre, Guise 14-18* : visite thématique du Familistère de Guise (uniquement pour les scolaires)

Caverne du Dragon/Musée du Chemin des Dames

Exposition temporaire en accès libre :

« DES BRITANNIQUES AU CHEMIN DES DAMES, TOMMIES ON THE AISNE »

PROGRAMMATION CULTURELLE ET VISITES SUR LE CHEMIN DES DAMES

- Jusqu'au 16 décembre, chaque mercredi à 10 h 30 et samedi à 14 h 00 : Visite guidée à l'attention des 6/12 ans : « A la recherche du Dragon »
- Le 4^e dimanche de chaque mois à 10 h 30 et 14 h 30 : visite du fort de la Malmaison

VISITES DE LA CAVERNE DU DRAGON

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche : 10 h à 18 h, en visite guidée exclusivement (durée 1 h 30). Départ de visite : 10 h 30, 11 h 30, 12 h (en anglais), 13 h 15, 14 h, puis toutes les 30 minutes. Dernier départ à 16 h 30
- Mardi : 13 h 30 à 18 h. Dernier départ de visite à 16 h 30. Il est conseillé de réserver.

FERMETURE ANNUELLE DE LA CAVERNE DU DRAGON

- Fermeture à partir du 17 décembre 2014 au soir. Réouverture le 12 janvier 2015

Tél : 03 23 25 14 18 - www.caverne-du-dragon.fr

Abbaye de Vauclair

- Exposition permanente jusque fin décembre 2014 : Europe cistercienne »
- Visites guidées sur rendez-vous au 03 23 22 43 02
- Accueil des visiteurs tous les week-end
- Rencontres mycologiques en accord avec la météo et la nature

Renseignements, visites : Association des Amis de Vauclair Tél : 03 23 22 43 02
www.abbaye-vauclair.fr

Musée de l'Outil, Vassogne

Exposition temporaire :

TERRES. FÉLURES DE LA GRANDE GUERRE

- Nouvelle exposition à partir du 11 novembre 2014
- Visite du musée le samedi ou le dimanche et en semaine sur rendez-vous

Musée de l'Outil 2, rue de la Croix 02160 Vassogne -Tél. 03 23 25 97 02
www.outilsvassogne.fr

Aux Invalides à Paris, l'exposition

Vu du front. Représenter la Grande Guerre



Guillaume Apollinaire
(1880-1918).
Autoportrait en cavalier masqué décapité, 1916.
Aquarelle et mine de plomb sur papier (H. 19,5 ; L. 12,9 cm).
Coll. du musée de l'Armée, Paris, inv. 2012.4.2

LA BIBLIOTHÈQUE de documentation internationale contemporaine (BDIC) et le Musée de l'Armée, deux institutions qui partagent la même cour à l'Hôtel des Invalides mais pas la même culture, ont mis en commun leurs ressources pour concevoir une exposition d'ampleur sur les représentations de la Grande Guerre. Grand mérite de ce parcours organisé en quatre temps (« Voir la guerre avant 1914 », « La confrontation avec la réalité de la guerre », « Face à la guerre longue », « La mémoire du front »), il dépasse le cadre national, s'intéressant également aux représentations produites dans les autres pays belligérants : Royaume-Uni, Allemagne, Russie, Italie, Autriche-Hongrie...

Tableaux, dessins, photographies privées et officielles, affiches, croquis, illustrations de presse : au total quelque 500 pièces reflétant la variété des modalités du témoignage par l'image sont à découvrir au fil de la visite qui se déploie sur 800 m² dans les salles de la BDIC et du musée de l'Armée. Chrono-thématique, le parcours développe entre deux espaces une grande frise chronologique. Cette « galerie du temps », qui met en regard événements militaires, politiques et culturels, fourmille d'informations. Outre le fait qu'elle règle habilement la question des repères temporels indispensables à la compréhension du public, elle permet de masquer des vitrines d'objets de la collection permanente du musée de l'Armée sans rapport avec le sujet de l'exposition. « Vu du front, Représenter la Grande Guerre » interroge suivant différents axes la production d'images sur la guerre par les contemporains, et ses enjeux. Comment les hommes de ce temps en fonction de leurs assignations ont-ils capté cette guerre ? Quelles images ont-ils produit ? Pour quoi faire ? Comment ces figurations ont-elles circulé, comment elles ont évolué au fil des années de guerre, comment elles ont été reçues ?... Dès le début du parcours, le visiteur est saisi par l'importance donnée à l'image par les sociétés qui entrent en guerre autant qu'il est fixé sur la fabrication des représentations du front destinées à l'espace public. Si le lecteur de l'arrière croit à la valeur testimoniale de ce qu'on lui donne à voir, il devrait savoir que, faute de disposer de photographies de l'événement en cours, la presse recycle pendant les premières semaines du conflit des clichés réalisés... lors des manœuvres militaires d'avant-guerre, leur accolant des légendes de circonstances !

D.B.

A voir jusqu'au 25 janvier à l'Hôtel des Invalides à Paris. Renseignements sur les horaires et les événements associés : www.bdic.fr - www.musee-armee.fr